

En partenariat avec :



TERRE D'AVANCE
Construisons demain

d-sidd



Etude socio-économique de la pêche de loisir et de son potentiel de développement en Région des Pays de la Loire

Rapport de restitution
Décembre 2020



Sommaire

1	Introduction	Page 03
2	Synthèse de l'enquête à destination des pêcheurs	Page 08
3	Synthèse des entretiens qualitatifs	Page 46
4	Les questionnaires AAPPMA et Fédérations	Page 53
5	Valorisation économique du poids de la pêche	Page 83
6	Leviers de développement	Page 102



1 Introduction

- › Objectifs de l'étude
- › Méthodologie
- › Présentation du rapport et de ses annexes



Introduction

L'étude socio-économique : objectifs

L'Association Régionale des Fédérations de pêche des Pays de la Loire, ainsi que les 5 fédérations départementales de cette région ont souhaité mutualiser une étude socio-économique. Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- › **Avoir une meilleure connaissance des pêcheurs** : quels profils ? d'où viennent-ils et où vont-ils ? quelles sont leurs pratiques et leur niveau de dépenses ? quelles sont leurs attentes en termes d'offre de tourisme pêche et plus largement d'accueil (hébergement, restauration...) ? Quelle est la parole spécifique des jeunes, des femmes, des touristes ?
- › **Valoriser l'impact économique de la pêche de loisir**, afin que cette activité soit mieux reconnue par les partenaires des Fédérations comme une activité qui crée de la valeur dans leur territoire : à combien s'élèvent les retombées économiques de la pêche de loisir ? Quels sont les impacts de cette activité sur le tourisme ? Quelles sont les externalités liées à la pratique (ex. implication des bénévoles, actions de préservation de l'environnement...) ?
- › **Identifier les potentiels de développement du loisir pêche**, potentiels pouvant par exemple contribuer au développement d'activités économiques dans les territoires ruraux, au lissage de l'activité des acteurs du tourisme.

On comptabilise sur la région **118 935 pêcheurs adhérents**.



Introduction

L'étude socio-économique : Méthodologie

- › L'étude est tout d'abord basée sur **une triple approche de diagnostic**
 1. **La réalisation d'une enquête auprès des pêcheurs** de 2019 pour comprendre leurs profils, leurs comportements (mobilités, choix des lieux, techniques, dépenses, pratiques sociales etc.), et aussi recueillir leurs avis sur les actions à développer pour favoriser la pêche.
 2. **La réalisation d'entretiens auprès de professionnels** ayant une activité économique sur le territoire, en lien avec la pêche : hébergeurs, guides, piscicultures, commerçants-détaillants, professionnels du tourisme. Ces entretiens ont pour objectif de recueillir les visions de ces acteurs sur les comportements des publics « pêcheurs », sur leurs perspectives et contraintes de développement.
 3. La **récolte de données auprès des et des Fédérations et des AAPPMA** (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) pour établir des bilans financiers sur leurs activités, mais aussi pour étudier de manière plus qualitative les types d'actions qu'elles portent, en essayant d'en estimer les retombées.
- › Les éléments récoltés serviront à mener **une approche plus analytique**
 1. **Une estimation du poids économique de la pêche** sur le territoire régional, en impacts directs et indirects sur l'économie locale.
 2. **Des préconisations** pour favoriser la pratique de la pêche sur le territoire, et mieux répondre aux attentes exprimées des pêcheurs.
- › A noter que ce sont **4 665 pêcheurs** qui ont été enquêtés sur la Région.

DIAGNOSTIC



Enquête



Entretiens



Données AAPPMA

ANALYSES

Poids économique

Préconisations



Introduction

L'étude socio-économique : les focus

Focus géographiques

La présente étude est issue d'une mutualisation de commandes entre l'Association Régionale et les 5 fédérations départementales (Maine et Loire, Mayenne, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée).

Ainsi, au-delà d'un rapport régional, chaque fédération départementale dispose d'un rapport personnalisé, qui contient :

- › **L'analyse départementale de l'enquête**, commentée, et faisant ressortir les principales spécificités vis-à-vis des données régionales
- › **L'analyse départementale des données AAPPMA**
- › La **synthèse des entretiens** menés sur le territoire avec le professionnels
- › Des **préconisations spécifiques** issues des entretiens, de l'enquêtes, et éventuellement (si la fédération le souhaite), de **l'animation d'un atelier** autour des pistes à actionner.

Focus publics : « jeunes, femmes, touristes »

L'enquête aux pêcheurs a été menée de manière à pouvoir extrapoler des informations sur 3 publics cibles :

1. Les **jeunes** (moins de 25 ans en deux catégories)
2. Les **femmes**
3. Les **touristes** (pêcheurs extérieurs au territoire ayant séjourné au moins une nuitée).



Introduction

L'étude socio-économique : livrables



Rapport Global Echelle région

- ✓ Synthèse de l'enquête régionale
- ✓ Synthèse des entretiens avec les professionnels
- ✓ Analyse données AAPPMA
- ✓ Estimation du poids économique de la pêche en région
- ✓ Préconisations



ANNEXE 1

Enquête complète



ANNEXE 2

Entretiens avec les professionnels
(version commentée)



+ 1 document de synthèse communiquant



+ 5 Rapports locaux (1 par département)

- ✓ Synthèse de l'enquête au niveau département + comparaisons région
- ✓ Analyse données AAPPMA départementales
- ✓ Estimation du poids économique de la pêche dans le département
- ✓ Préconisations

Pour chaque rapport local



ANNEXE 1

Enquête complète

Rapport Traitement départemental



+ 1 document de synthèse communiquant



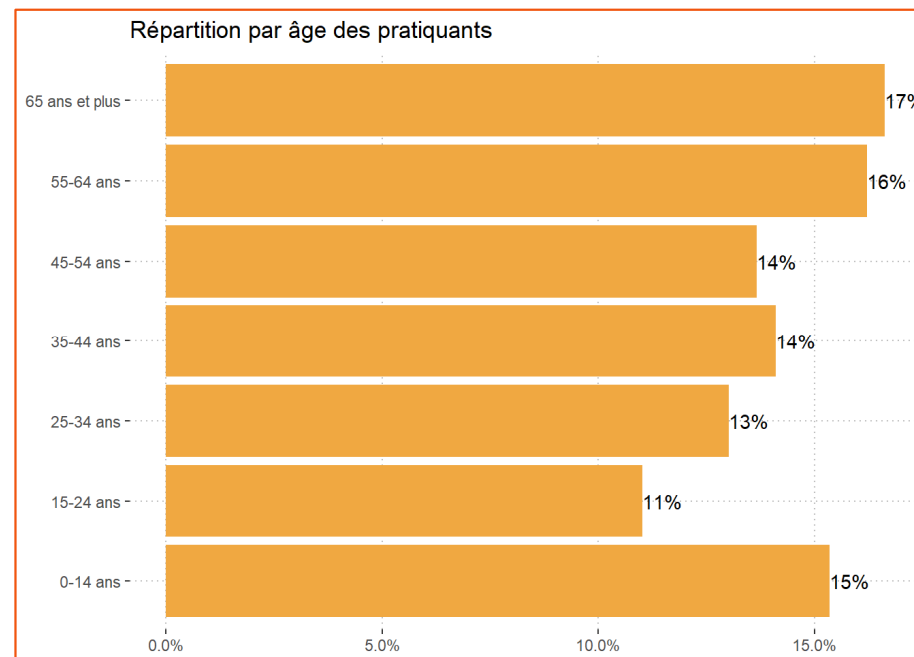
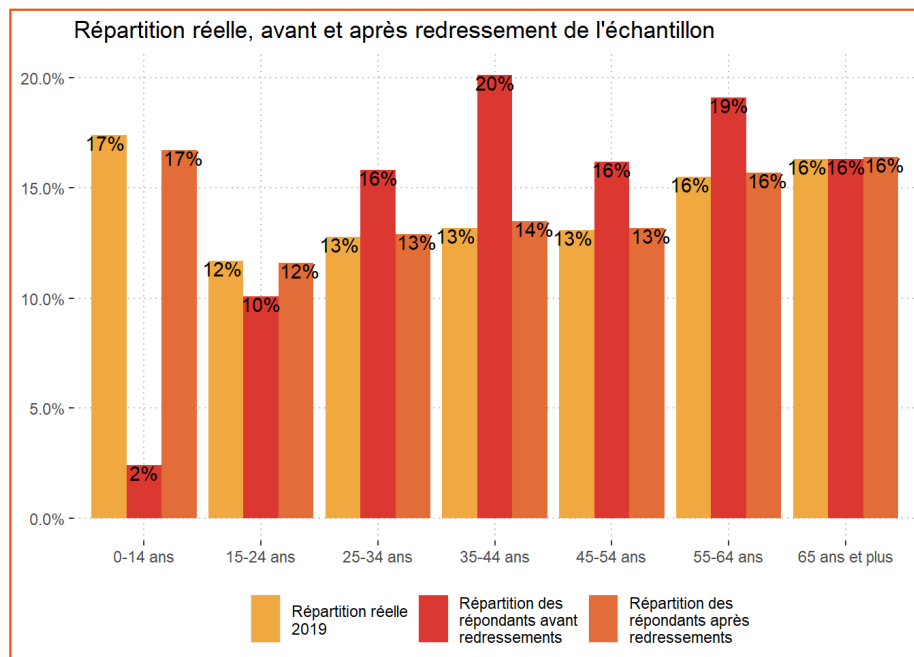
2 Synthèse de l'enquête à destination des pêcheurs

- › Objectifs et méthodologie des entretiens
- › Synthèse des principaux résultats



L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les profils des pêcheurs



Précisions sur la méthode de redressement

Pour les pêcheurs adhérents de moins de 14 ans, le volume de réponses collectées n'étant pas représentatif (2,4% au lieu de 17,4%), le poids de chaque réponse a subi un effet multiplicatif proche de 7. Le nombre de répondants étant plus faible que pour les autres tranches d'âge, on observe une marge d'erreur de 9,8%. Les valeurs observées devront être interprétées avec précaution.



L'enquête à destination des pêcheurs

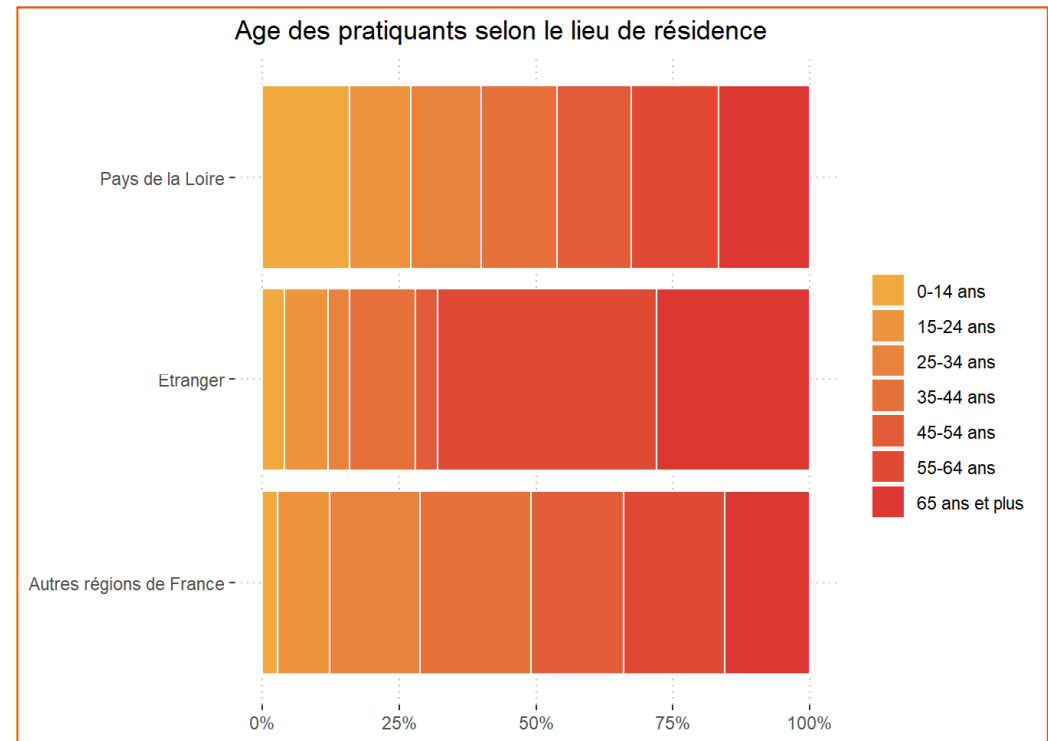
Synthèse sur les profils des pêcheurs

Une répartition par tranches d'âge homogène chez les pêcheurs originaires des Pays de la Loire et des autres régions de France

- › Les pratiquants originaires des Pays de la Loire présentent une certaine équité des tranches d'âges (entre 10% et 15%).
- › Les pratiquants originaires d'autres régions de France présentent une répartition relativement homogène des différentes tranches d'âges comprises entre 25 ans et 65 ans et plus. Hormis les 0-14 ans et les 15-24 ans en sous-représentations.

Des pêcheurs étrangers plus âgés

- › Les pratiquants « étrangers » sont majoritairement composés des 55-64 ans, suivi des 65 ans et plus, mais voient les 25-34 ans et les 45-54 ans en sous-représentation comparé aux autres tranches d'âge.

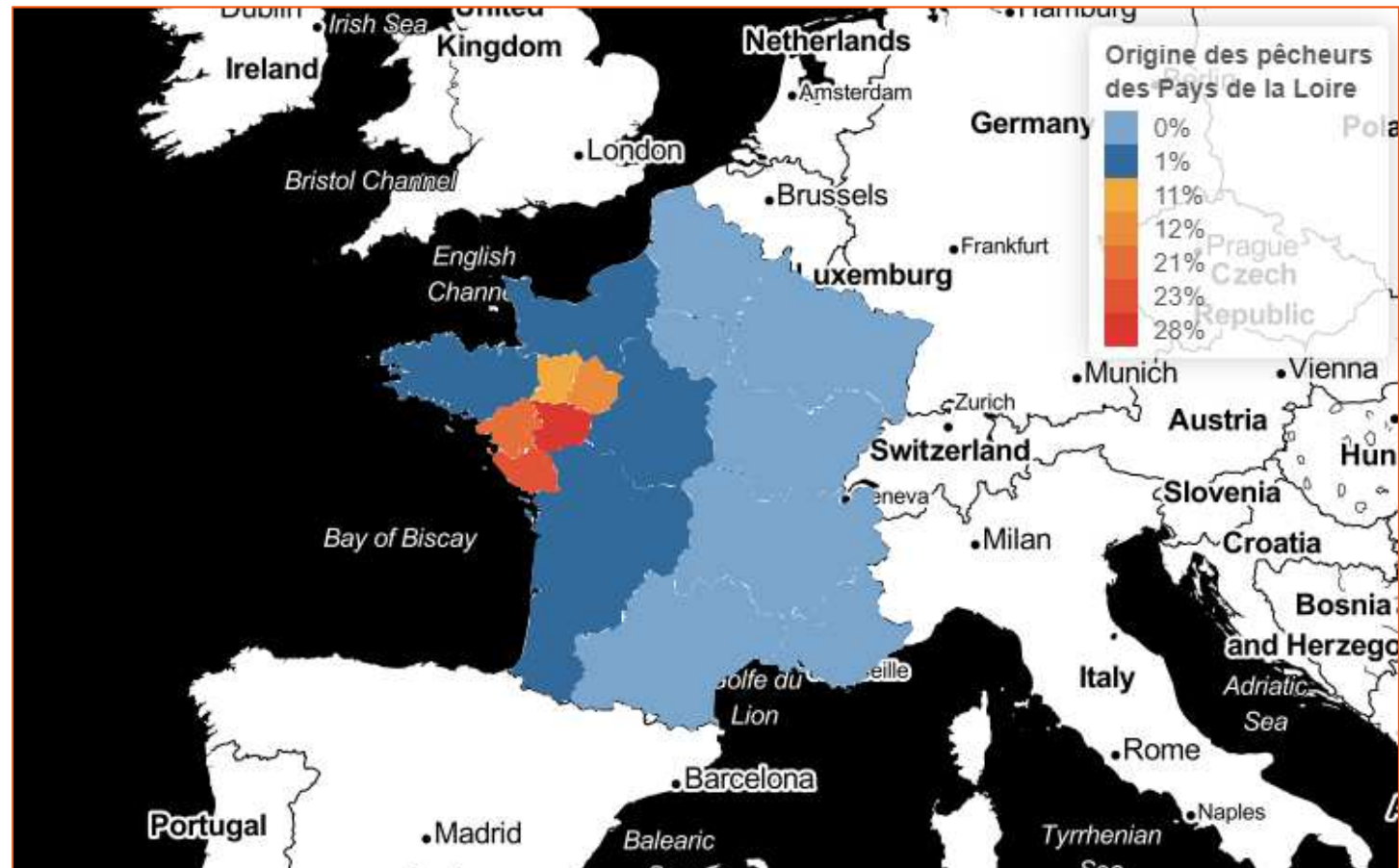


L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les profils des pêcheurs

95% des pêcheurs qui pratiquent dans les Pays de la Loire proviennent de la région

- › **27%** sont originaires du Maine-et-Loire
- › **25%** sont originaires de la Vendée
- › **21%** sont originaires de Loire-Atlantique
- › **11%** sont originaires de la Sarthe
- › **11%** sont originaires de la Mayenne



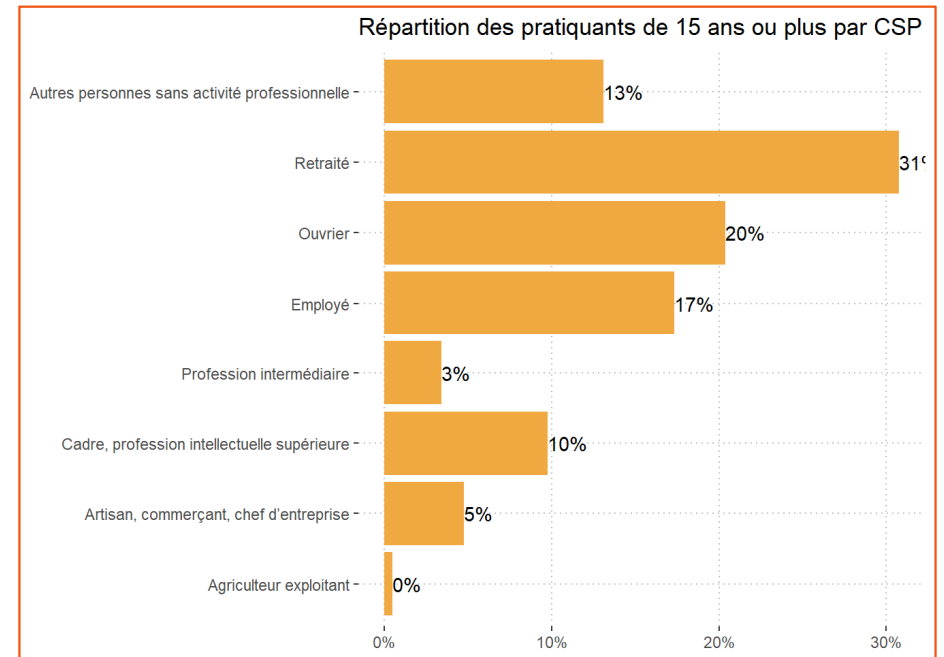


L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les profils des pêcheurs

4 catégories socio-professionnelles se distinguent parmi les pratiquants de 15 ans ou plus :

- › **31%** de retraités
- › **20%** d'ouvriers
- › **17%** d'employés
- › **13%** de personnes sans activité professionnelle
- › Viennent ensuite les cadres et professions intellectuelles supérieures composant **10%** des pêcheurs



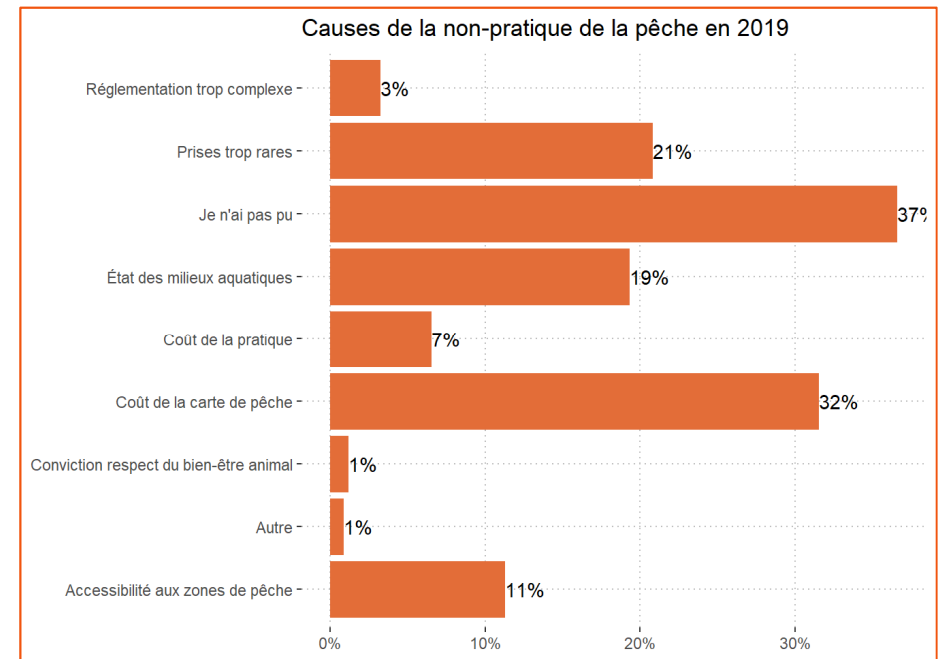
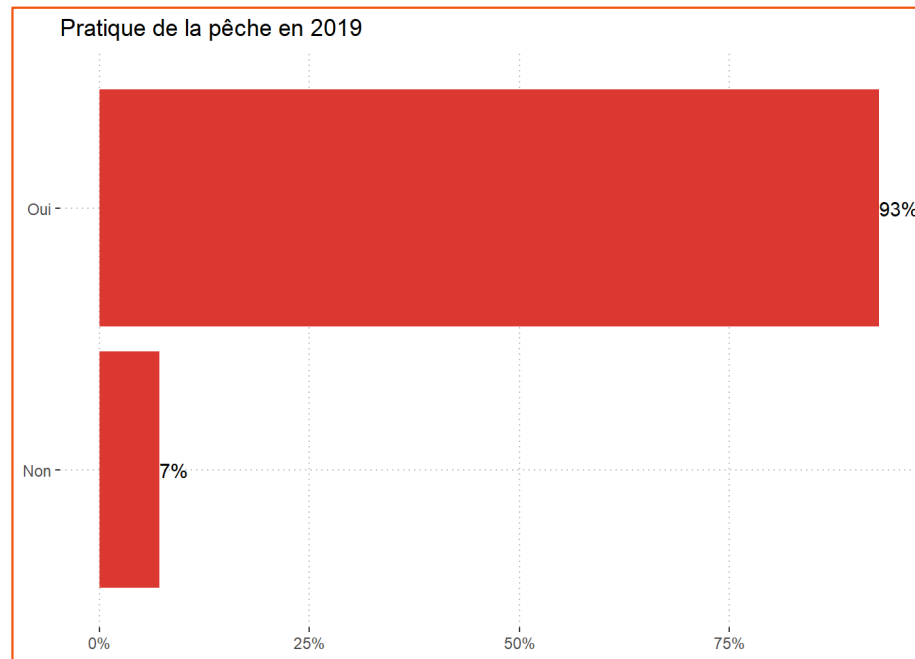
ZOOM COMPARATIF Pêche en Nouvelle-Aquitaine (2019)

- › Les retraités sont représentés en proportion équivalente (28%).
- › Les personnes sans professions (3%) et les ouvriers (12%) sont surreprésentés dans les Pays de la Loire.
- › Les professions intellectuelles supérieures (18%) et les employés (22%) sont sous-représentées dans les Pays de la Loire.



L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche



› **93%** des enquêtés ont pêché en 2019.

Parmi les 7% n'ayant pas pêché, les principales causes sélectionnées sont:

**La contraintes de temps ;
Le coût de la carte de pêche ;
La rareté des prises ;
L'état des milieux aquatiques.**



L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche : les cartes de pêche

Nombre de cartes	Carte majeure	Carte majeure interfédérale	Carte découverte femme	Carte mineure	Carte découverte -12 ans	Carte hebdomadaire	Carte journalière	Carte majeure offre d'autonome	Carte ADAPAEF	Total
1	30%	27%	4%	10%	8%	1%	2%	0%	0%	83%
2	5%	2%	0%	2%	2%	0%	1%	0%	0%	13%
3	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	2%
4	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	1%
Plus de 4	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	1%
Total	37%	29%	4%	12%	11%	1%	5%	0%	0%	100%

83% des participants à l'enquête ont acheté, en 2019, **1 carte de pêche** dont :

- › **30%** sont des cartes majeures
- › **27%** sont des cartes majeures interfédérales

18% des achats concernent les cartes dédiées aux jeunes dont :

- › **10%** sont des cartes mineures
- › **8%** sont des cartes découverte moins de 12 ans
- › **5%** sont des cartes journalières
- › **4%** sont des cartes « découvertes femme »



L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche : les espèces pêchées

Un attrait pour le brochet, la perche, les poissons blancs et le sandre

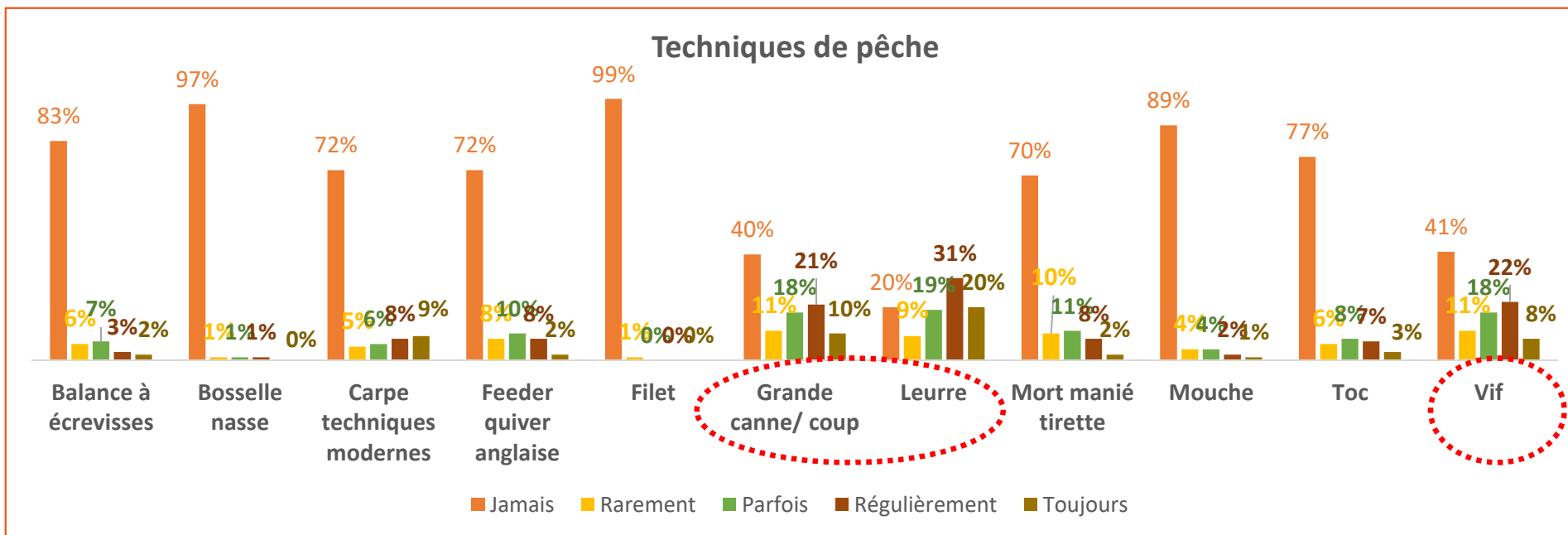
- › Les principales espèces pêchées sont le brochet (**73%**), la perche (**68%**), les poissons blancs (**59%**) et le sandre (**61%**).
- › On observe une très faible disparité selon les tranches d'âge.

Espèce	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Anguille	13%	22%	16%	16%	18%	21%	18%	18%
Black Bass	26%	45%	44%	38%	34%	17%	15%	30%
Brochet	62%	83%	78%	80%	78%	71%	66%	73%
Carpe (jour)	31%	54%	42%	35%	28%	19%	15%	31%
Carpe (nuit)	8%	31%	30%	21%	13%	4%	2%	14%
Cyprinidé	10%	14%	15%	16%	17%	14%	17%	15%
Ecrevisses	15%	12%	10%	10%	12%	14%	16%	13%
Mulet	6%	11%	10%	9%	11%	10%	9%	9%
Perche	69%	82%	74%	73%	67%	60%	55%	68%
Poisson chat	29%	17%	14%	14%	16%	15%	16%	17%
Poissons blancs	59%	57%	48%	53%	57%	65%	70%	59%
Sandre	39%	69%	67%	68%	68%	64%	56%	61%
Silure	14%	36%	38%	33%	28%	20%	11%	25%
Truite arc en ciel	24%	30%	28%	31%	31%	35%	40%	31%
Truite de mer	1%	2%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Truite Fario	23%	29%	31%	34%	36%	34%	33%	31%
Ensemble des espèces	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%



L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche: les techniques de pêche



La pêche aux leurres, à la grande canne/ coup et au vif

- › Certaines techniques ne sont jamais pratiquées sur le territoire telles que la pêche à la balance à écrevisses, à la bosselle nasse ou au filet.
- › La pêche aux leurres est couramment pratiquées (**51%** « régulièrement » et « toujours »).
- › La pêche à la grande canne/ coup (**39%**) et au vif (**39%**) sont plus occasionnellement pratiquées (« parfois » et « régulièrement »)

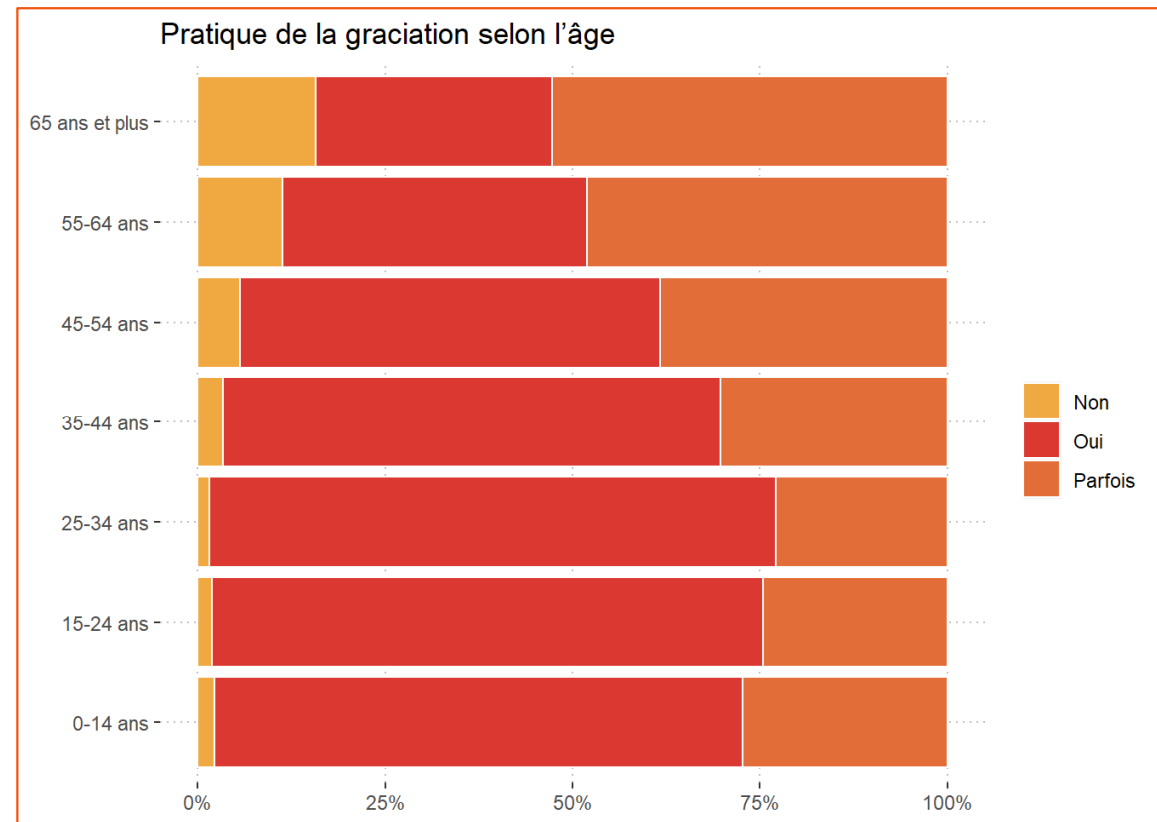


L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche

Une forte pratique de la graciation

- › De manière générale, la pratique du « no kill » est **corrélée à la tranche d'âge** du pêcheur : plus ce dernier est jeune, plus il aura tendance à pratiquer strictement la graciation

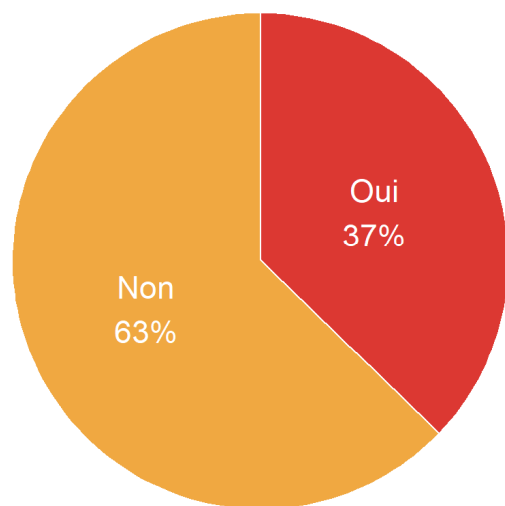




L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche

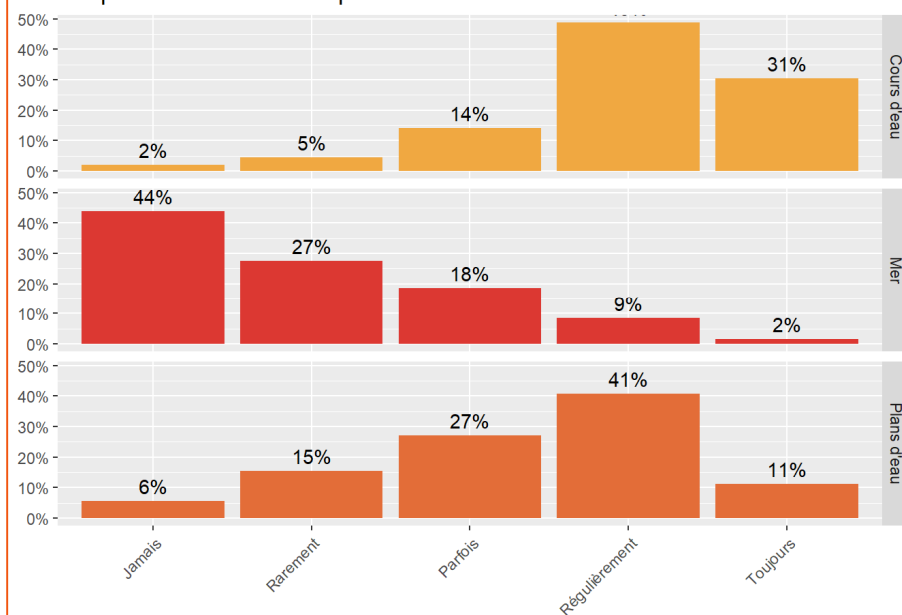
Pratique de la pêche en plan d'eau privé



Une pratique en plan d'eau public

- › **63%** soit près de 2 pêcheurs sur 3 ne pratiquent pas en plan d'eau privé.
- › Les pêcheurs qui ont signalé pêcher en plan d'eau privé peuvent aussi pêcher dans des lieux publics. Ainsi le % ci-dessus ne signifie pas que les pêcheurs concernés pêchent exclusivement en plan d'eau privé.

Fréquentation des sites de pêche



La pêche en cours d'eau et en plan d'eau

- › Les pratiquants ont majoritairement tendance à pêcher en cours d'eau (48% « régulièrement ») et sur plan d'eau (41% « régulièrement »).
- › La pêche en mer est pratiquée en moindre mesure : 19% des pêcheurs vont « parfois » en mer, quand 9% y vont « régulièrement » et 2% « toujours »

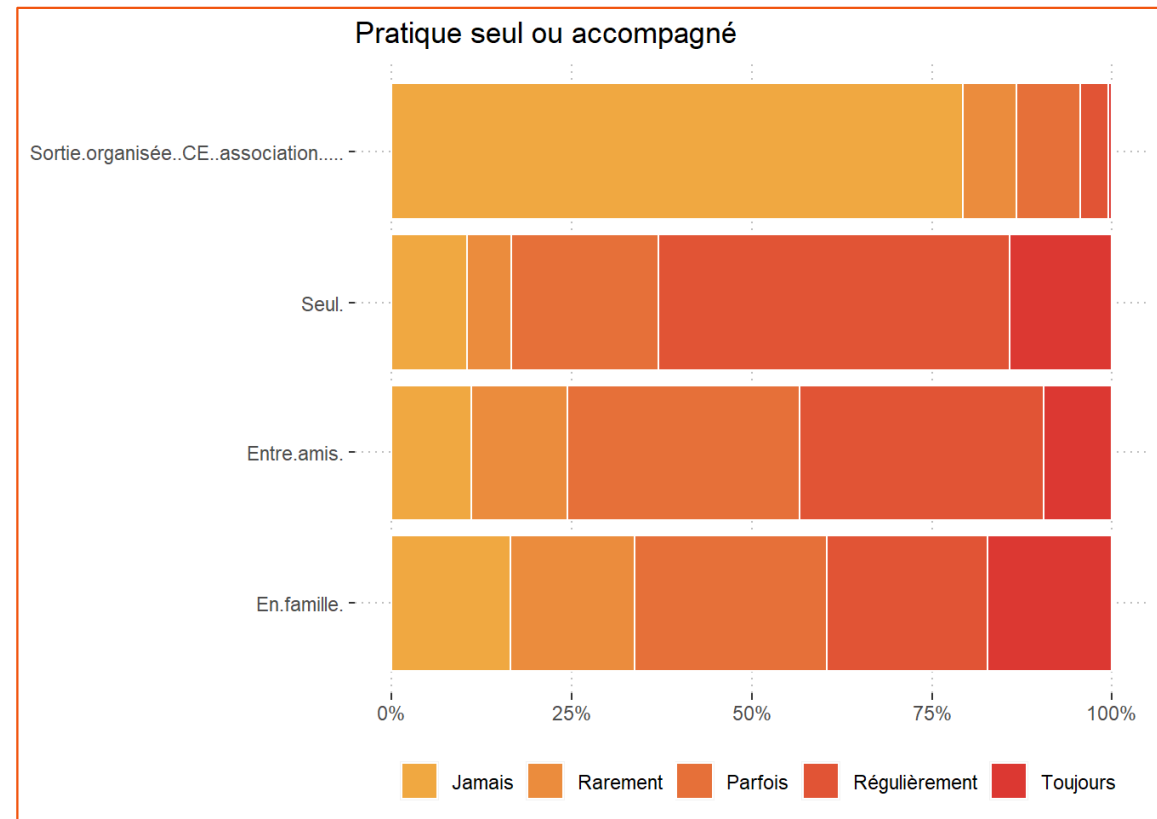


L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche

Une pratique régulière de la pêche en solitaire

- › La majorité des enquêtés pratique régulièrement la pêche seuls.
- › La pratique entre amis arrive en seconde position que ce soit « régulièrement » ou « parfois ».
- › La pratique en famille est plus homogène en termes de récurrence (parfois/ régulièrement/ toujours)
- › Les sorties organisées sont faiblement représentées.



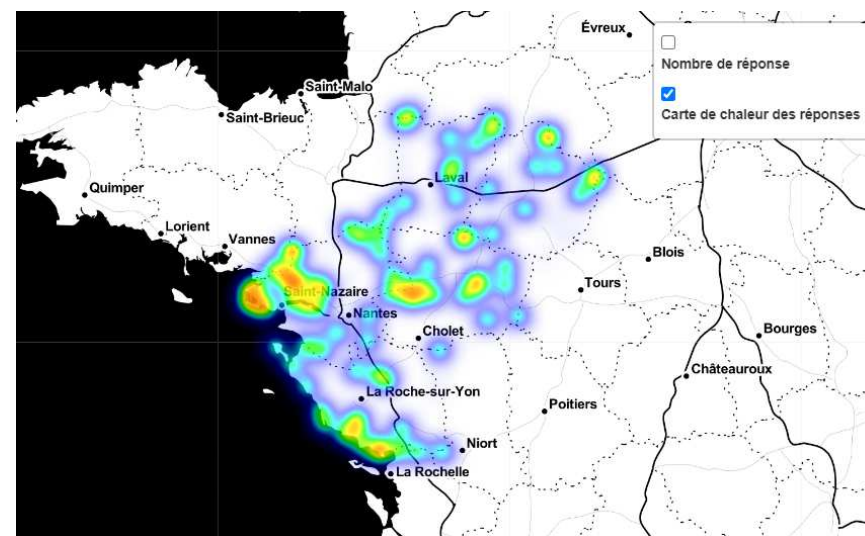


L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les sorties pêche

Top 20 des destinations de sorties, pour les pêcheurs ayant pratiqué en région Pays de la Loire

	Destinations de sorties	Nombre de réponses	Nombre total de sorties estimées
1	Lac de Moulin-Papon à La Roche-sur-Yon (85)	111	3329
2	Lac de Mervent à Mervent (85)	97	2833
3	La Loire et la Maine à Angers (49)	87	2378
4	Lac de Marillet à Château-Guibert (85)	78	2238
5	Lac de la Bultière à La Boissière-de-Montaigu (85)	78	1984
6	Lac du Jaunay à La Chapelle-Hermier (85)	91	1960
7	Lac d'Apremont à Apremont (85)	95	1938
8	Lac de Ribou à Cholet (49)	72	1843
9	Lac du Graon à Saint-Vincent-sur-Graon (85)	76	1776
10	Lac de Vioreau à Joué-sur-Erdre (44)	74	1720



11	Lac de Vouvant à Vouvant (85)	40	1573
12	L'Evre et la Loire à Mauges-sur-Loire (49)	47	1496
13	La Loire et la Maine à Bouchemaine (49)	58	1368
14	Lac du Verdon à La Tessoualle (49)	55	1297
15	Lac de la Bultière à Chavagnes-en-Paillers (85)	46	1274
16	L'Angle Guignard à Chantonay (85)	52	1223
17	La Sarthe au Mans (72)	43	1109
18	Lac de Rochereau à Tallud-Sainte-Gemme (85)	45	962
19	Lac d'Apremont à Maché (85)	37	950
20	La Sèvre à Vertou (49)	39	926



L'enquête à destination des pêcheurs

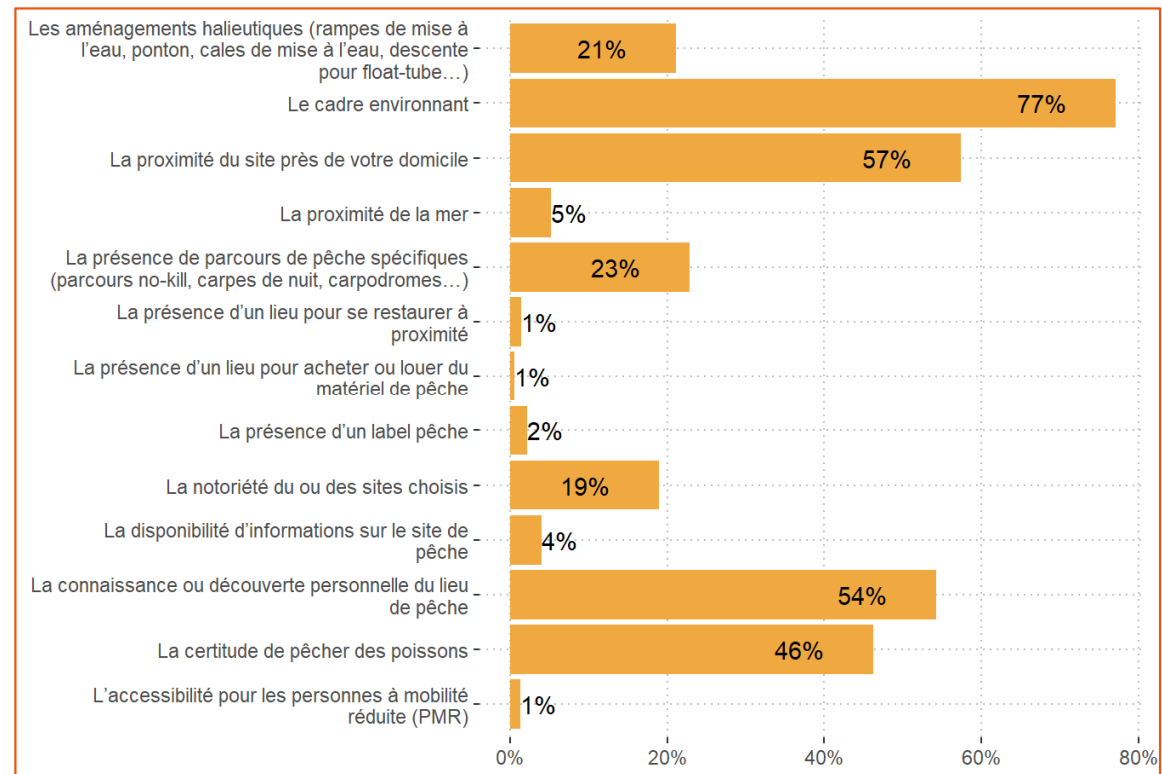
Synthèse sur les sorties pêche

4 principaux critères interviennent dans la sélection du lieu de sorties pêche en région Pays de la Loire

- › **76%** - le cadre environnant
- › **58%** - le domicile à proximité du site
- › **54%** - la connaissance/ découverte personnelle du lieu de pêche
- › **46%** - la certitude de pêcher des poissons

Certains critères sont très peu pris en compte tels que : la présence de lieu pour acheter/louer du matériel de pêche, la présence d'un lieu pour se restaurer, le label pêche (généralement lié à des aménagements halieutiques), ou l'accessibilité PMR.

Critères principaux du choix du lieu des sorties pêche en région Pays de La Loire



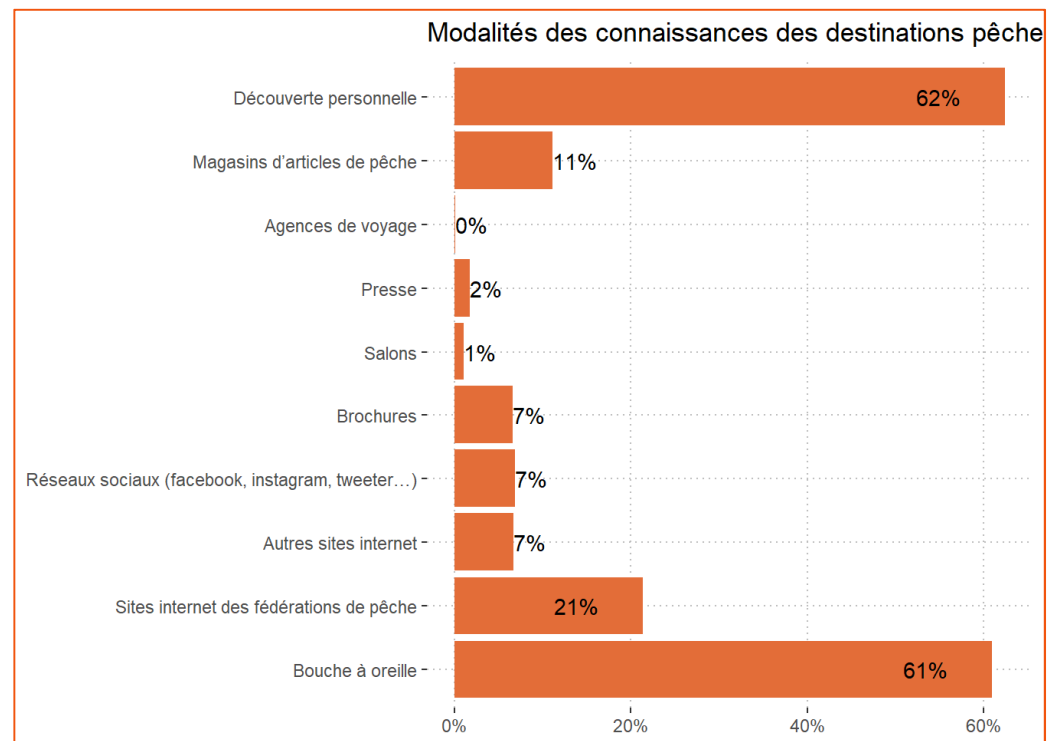


L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les sorties pêche

Le bouche à oreille et la découverte personnelle

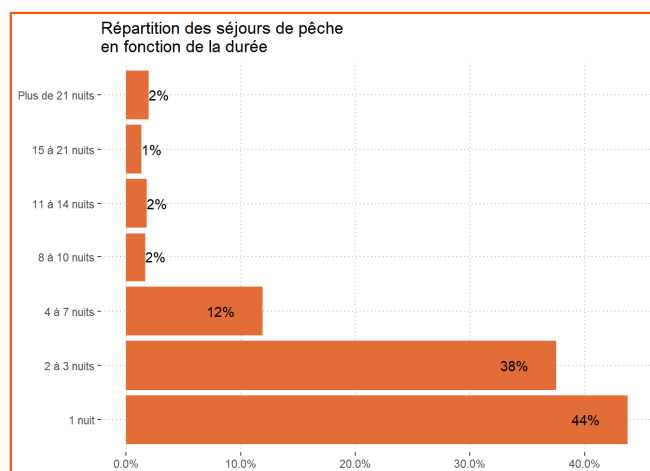
- › Le bouche à oreille (61%) et la découverte personnelle (62%) sont les principales modalités de connaissance des lieux de pêche.
- › Les sites internet des fédérations (21%) et les détaillants de pêche (11%) y contribuent également.
- › La communication papier (presse, brochures) et web (réseaux sociaux, autres sites internet) cumulent 23% des réponses.





L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les séjours pêche



Variable	Marchand	Non-marchand	Total
Durée moyenne d'un séjour	4.0	2.8	3.0
Nombre de personnes moyen d'un séjour	4.1	3.2	3.4
Nombre de pêcheurs moyen d'un séjour	3.7	3.1	3.2
Nombre total de nuitées réalisées en 2019	117329.2	314062.0	431391.2
Nombre total de séjours réalisés en 2019	5347.5	28497.1	33844.6
Nombre moyen de séjours pour les pêcheurs réalisant au moins un séjour	1.4	2.3	2.1
Nombre moyen de séjours pour l'ensemble des pêcheurs des Pays de la Loire	0.0	0.2	0.3
Nombre moyen de nuitées pour les pêcheurs réalisant au moins un séjour	9.2	7.8	8.2

Des séjours de 1 à 3 nuits

- › 1 nuit - 44%
- › 2 à 3 nuits – 38%
- › 4 à 7 nuits - 12%

› 431 391 nuitées sont comptabilisées en 2019

- 73% dans le secteur non-marchand (bivouac, en famille...)
- 27% dans le secteur marchand (camping, hôtel...) soit **117 329 nuitées marchandes**

› 33 844 séjours réalisés en 2019

- 84% dans le secteur non-marchand
- 16% dans le secteur marchand

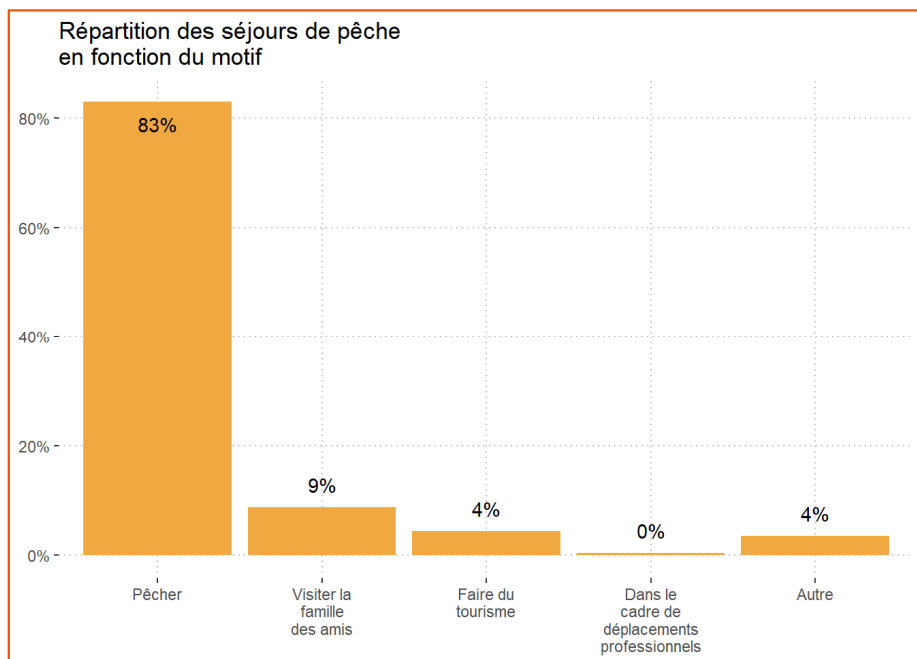
- › La durée moyenne d'un séjour est plus importante dans l'hébergement marchand (4 jours) que dans le non-marchand (2,8 jours)

NUITEE = unité de compte de la durée d'un séjour / **SEJOUR** = nombre de nuits passées en hébergement hors de son domicile par personne (50j nuitées max.) / **HEBERGEMENT MARCHAND** = Hébergement payant (ex: hôtels, auberges, gîtes, locations de vacances...) / **HEBERGEMENT NON-MARCHAND** = Hébergement non payant (ex: en famille, chez les amis...)



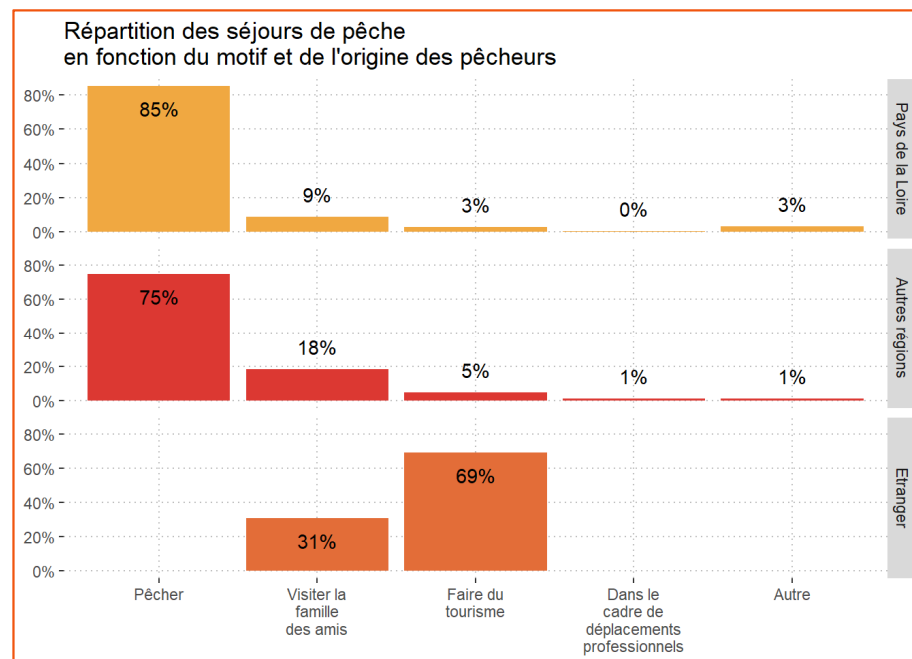
L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les séjours pêche



La pêche, principal motif des séjours

- › 83% des enquêtés avaient pour principal motif de séjour, la pêche.
- › 9% d'entre eux venaient visiter la famille/ des amis.



- › Les pêcheurs originaires d'autres régions de France ont deux fois plus tendance à choisir les Pays de la Loire pour visiter leur famille/ amis que la moyenne (+9 pts).
- › A contrario, les pêcheurs originaires de l'étranger ont pour principal motif la visite de la famille/ amis (31%), suivi du tourisme (69%). La pêche étant absente.

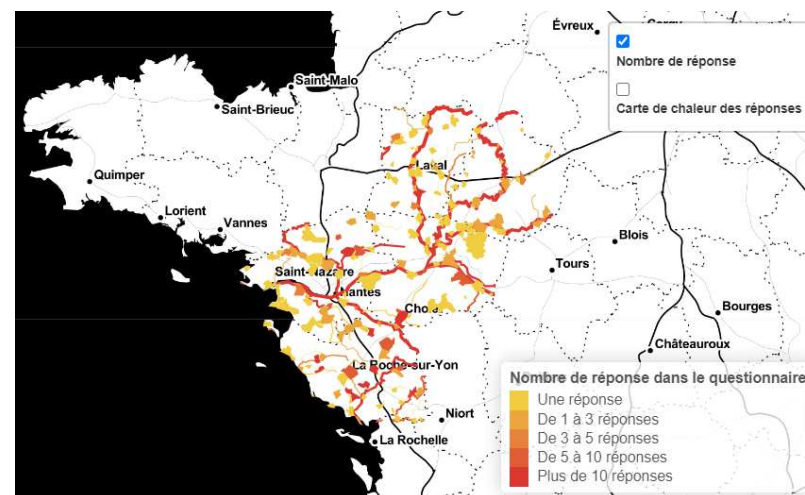
L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les séjours pêche

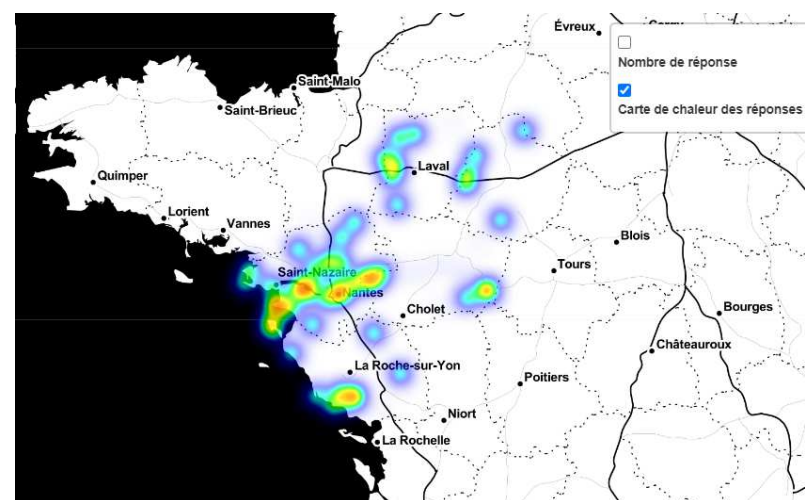
Top 10 des destinations pêche

	Destination de séjours	Nombre de séjours total estimé
1	Lac de la Bultière à La Boissière-de-Montaigu (85)	796
2	Lac de Vioreau à Joué-sur-Erdre (44)	580
3	Lac d'Apremont à Apremont (85)	551
4	Village vacances-pêche à Villiers-Charlemagne (53)	502
5	La Sarthe à Cheffes (49)	442
6	Lac de Mervent à Mervent (85)	439
7	Lac du Marillet à Château-Guibert (85)	386
8	Lac du Jaunay à La Chapelle-Hermier (85)	365
9	Lac de la Vouray à Saint-Hilaire-le-Vouhis (85)	302
10	La Sarthe à Fillé (72)	265

Cartographie du nombre de réponse



Cartographie de chaleur





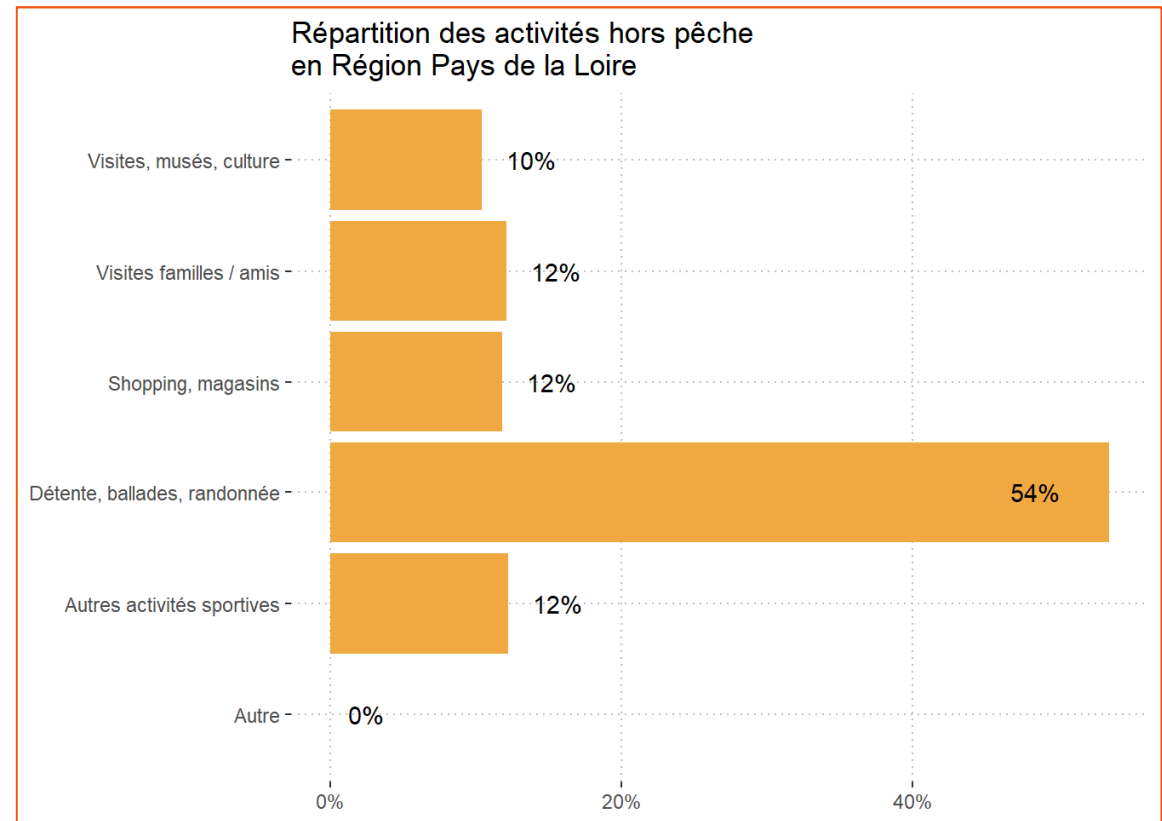
L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les séjours pêche

Les activités « outdoor »

Les activités hors pêche sont majoritairement dominées par:

- › **54%** - la détente/ balades/ randonnées;
- › **12%** - les visites familles/ amis ;
- › **12%** - le shopping et les autres activités sportives ;
- › **10%** - les activités culturelles (10%).





L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les dépenses effectuées

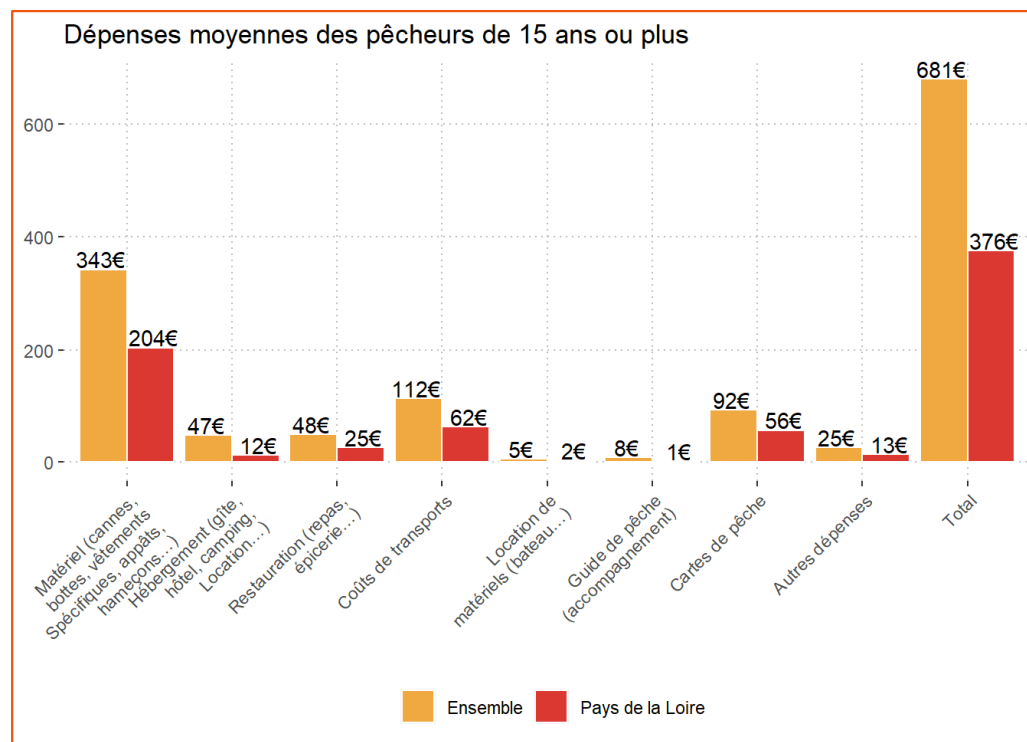
681 € - Les dépenses moyennes annuelles par pêcheur s'élèvent à 681€.

376 € (soit 55%) sont dépensés dans les Pays de la Loire.

55% des dépenses annuelles sont réalisées dans les Pays de la Loire.

› Les 3 principaux postes de dépenses sont :

- **Le matériel** - 343€, soit 50%
- **Les transports** - 112€ soit 16%
- **Les cartes de pêche** – 92€ soit 14%



ZOOM COMPARATIF

Pêche en Nouvelle-Aquitaine (2017)

985 € dépenses en moyenne par les +15 ans

› **66%** dépensés sur le territoire

Pêche dans le Cantal (2016)

784 € dépenses en moyenne par les +15 ans

› **53%** dépensés sur le territoire



L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les dépenses effectuées

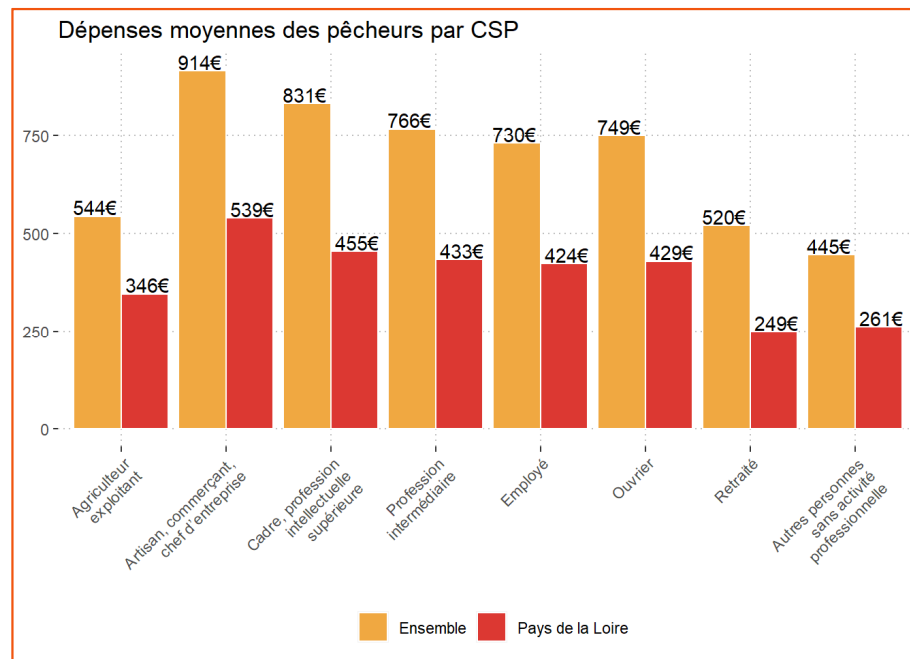
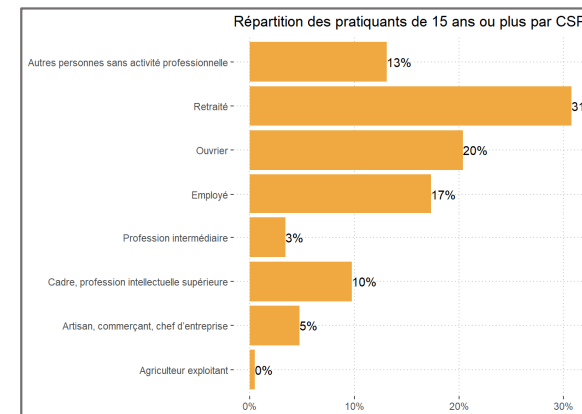
914 € sont dépensés par les artisans commerçants

- › Quelque soit l'échelle territoriale, les artisans et commerçants sont la CSP la plus consommatrice contrairement aux retraités qui dépensent le moins.
- › **59%** (539€) de ces dépenses sont effectuées dans les Pays de la Loire.
- › Si **les retraités** représentent 26% des pratiquants, ces derniers ont dépensé **2 fois moins que les artisans** commerçants ne composant que 4% des enquêtés.

ZOOM COMPARATIF Pêche en Nouvelle-Aquitaine (2019)

- › 48,3% des dépenses de Nouvelle-Aquitaine sont effectuées par les cadres et les employés.

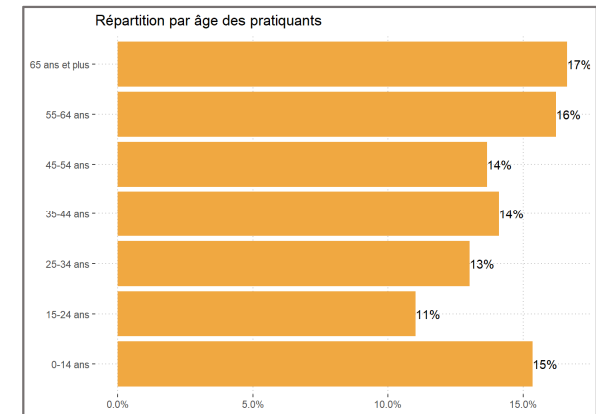
Rappel





L'enquête à destination des pêcheurs

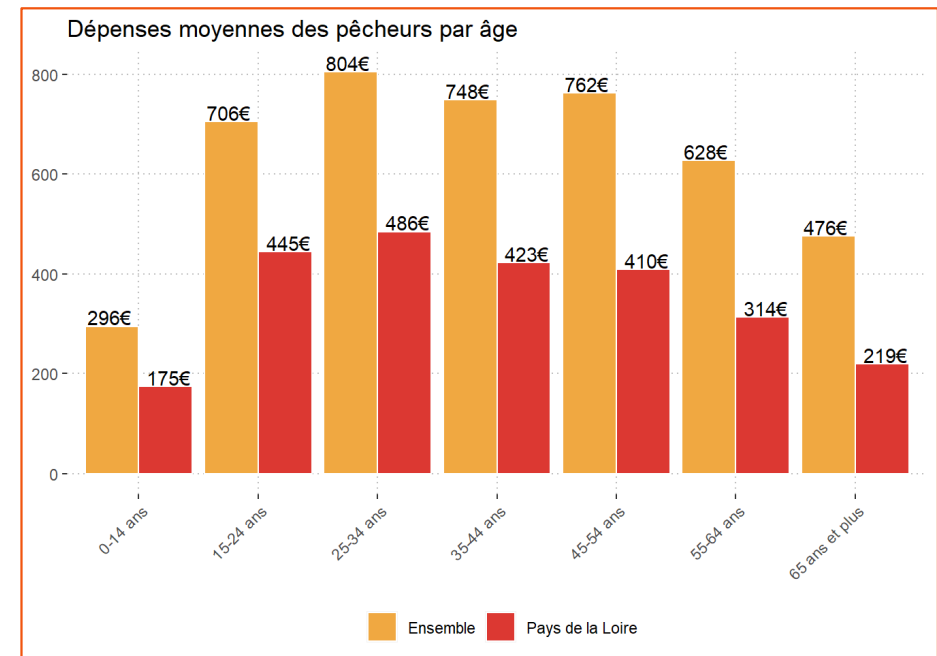
Synthèse sur les dépenses effectuées



Rappel

804 € sont dépensés par les 25-34 ans

- › Les dépenses moyennes annuelles par âges montrent que les 25-34 ans (804 €), les 35-44 ans (748 €) et les 45-54 ans (762 €) sont les tranches d'âges qui dépensent le plus.
- › Contrairement aux 65 ans et plus, tranche d'âge la plus représentée, mais consommant le moins (476 € soit 59% des dépenses totales des 25-34 ans).





L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les dépenses effectuées

614 € à 777 € - Les dépenses moyennes annuelles sont relativement équivalentes quelque soit l'origine géographique des pêcheurs (entre 614€ et 777€)

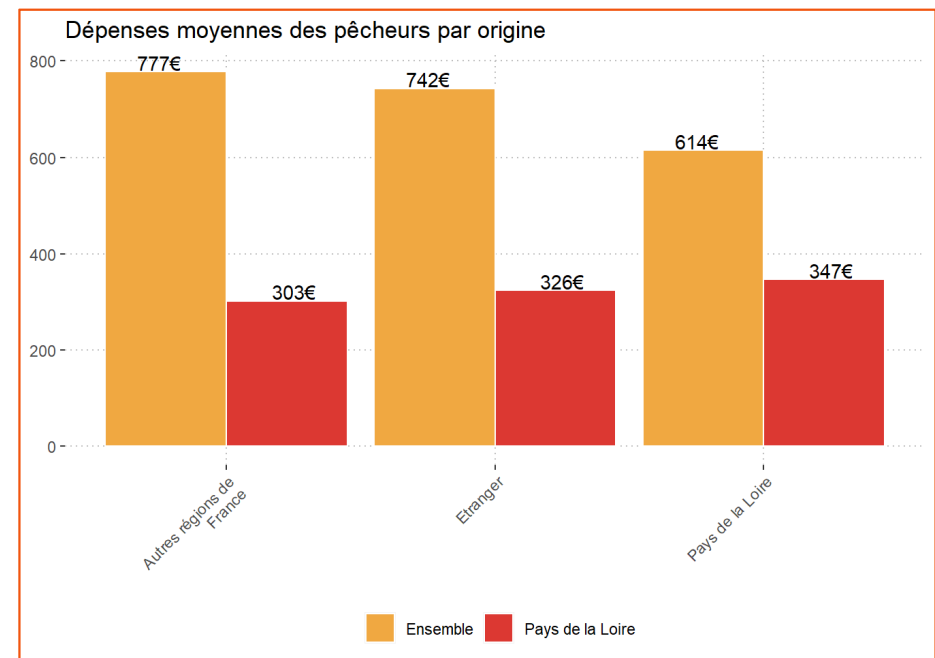
- › Les pêcheurs originaires d'autres régions de France dépensent en moyenne plus que les pêcheurs originaires des Pays de la Loire (777€ vs 614€)

Les pêcheurs originaires des Pays de la Loire dépensent majoritairement sur leur territoire

- › **57%** des dépenses moyennes effectuées par les pêcheurs originaires des Pays de la Loire sont réalisées dans leur région.

VS.

- › **39%** des dépenses moyennes effectuées par les pêcheurs originaires d'autres régions de France sont réalisées dans les Pays de la Loire.

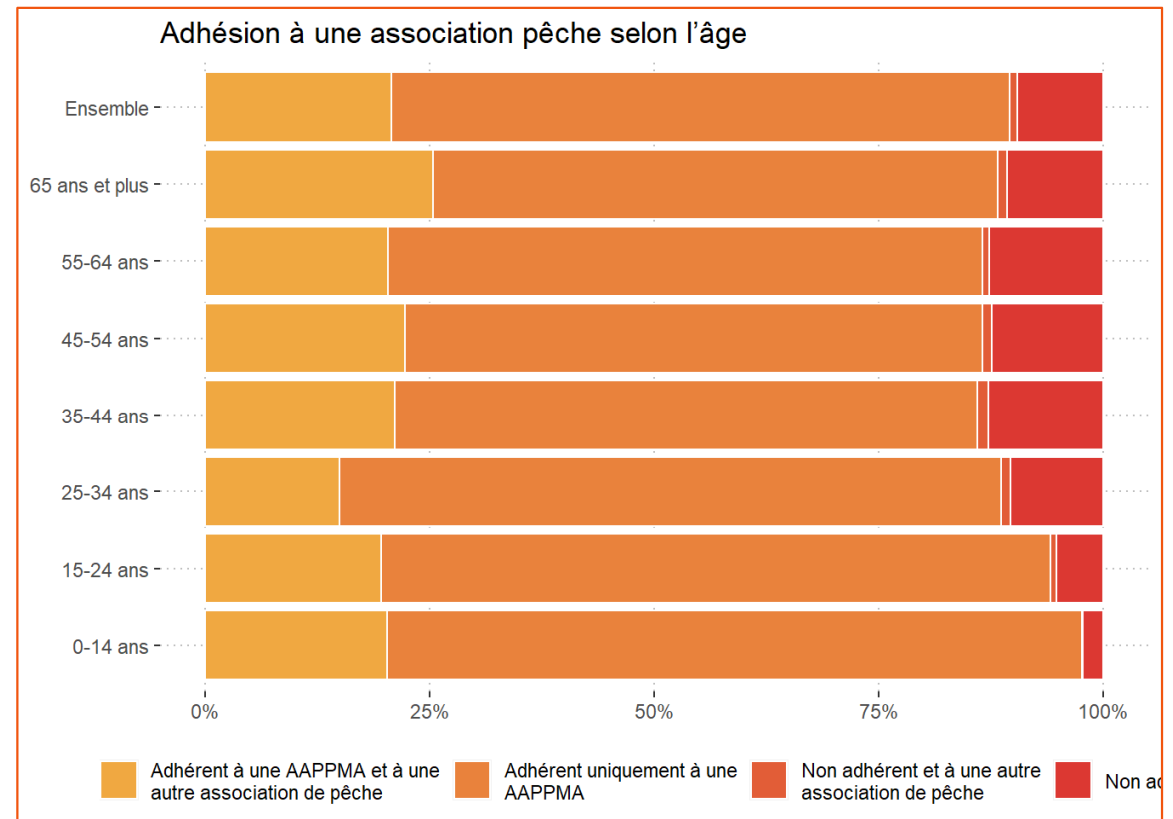




L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur la vie associative

- › Les participants à l'enquête sont majoritairement adhérents d'une seule AAPPMA.
- › Vient ensuite l'adhésion à une AAPPMA et à une autre association.
- › On observe une corrélation entre l'âge et l'adhésion à une ou plusieurs structures:
 - les jeunes (15 ans et moins) et plus âgés (65 ans et plus) ont tendance à davantage adhérer à plusieurs associations que les tranches d'âges intermédiaires.





L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur la vie associative

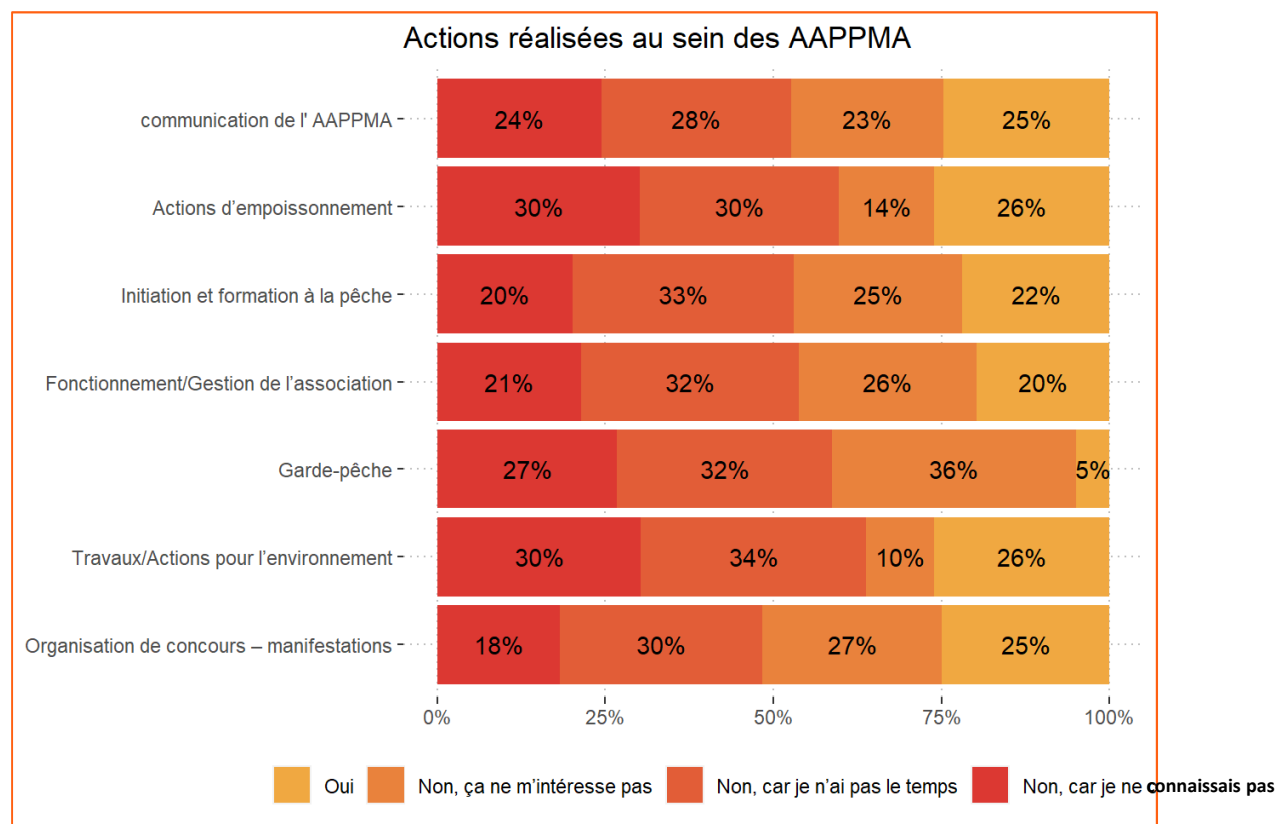
Des taux de participation équivalents aux actions environnementales et de promotion/événementiel

- › Les pêcheurs participent majoritairement aux actions d'empoissonnement et pour l'environnement (26%), suivi des actions de communication (25%) et d'organisation de manifestations (25%).

Une méconnaissance de certaines actions

- › 30% pour les actions d'empoissonnement
- › 30% pour les actions/ travaux pour l'environnement
- › 20% pour les initiations et formations à la pêche

Le faible taux de participation aux actions de garderie pêches'explique en grande partie par la nécessité d'être assermentés.



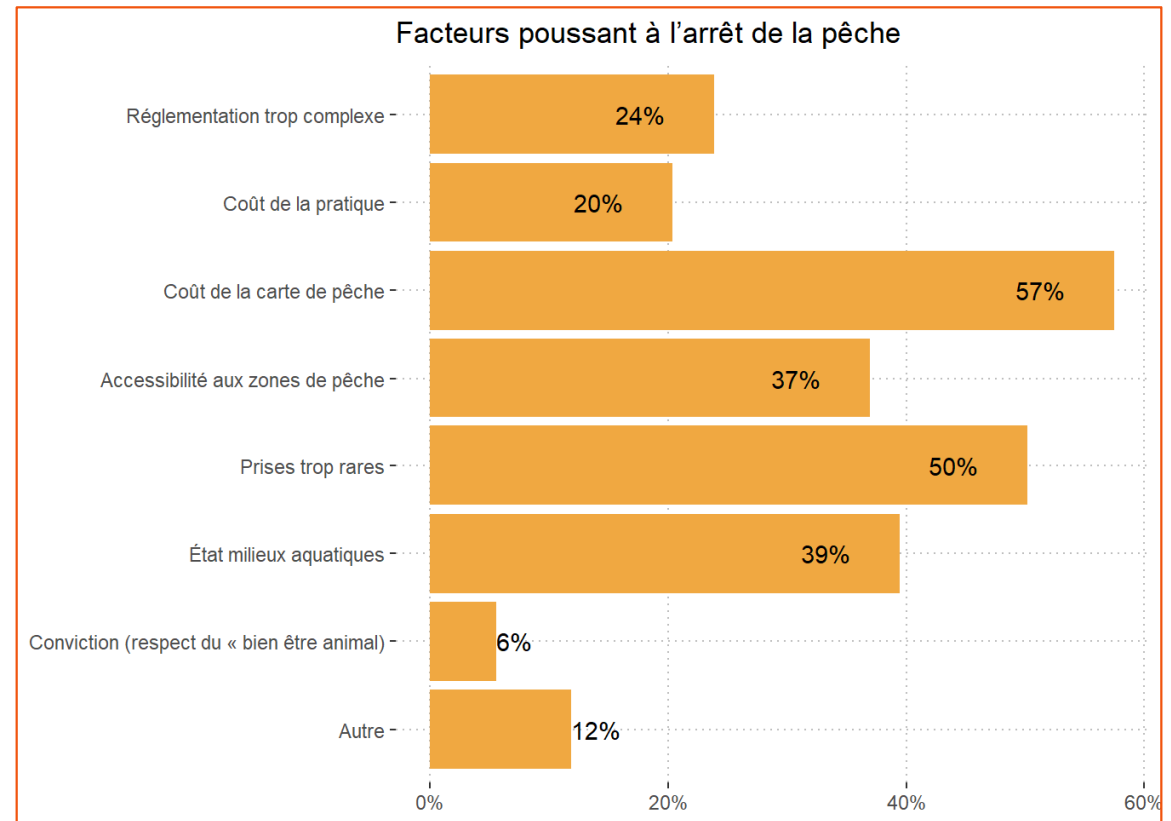


L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les facteurs d'améliorations (vus par les répondants)

57% des arrêts sont liés au coûts de la carte

- › Les principaux motifs d'arrêt de la pêche sont :
- Le coût de la carte
 - l'absence de prises de poissons
 - L'état des milieux aquatiques
 - L'accessibilité aux zones de pêche





L'enquête à destination des pêcheurs

EN SYNTHÈSE : le profil et les pratiques des pêcheurs

- 1. 94%** des pêcheurs enquêtés sont des hommes.
- 2. Parmi** les résidents des Pays de la Loire on observe autant de jeunes pêcheurs que de moins jeunes pêcheurs.
 - › Vs. Une population de pêcheurs plus âgées en provenance de l'étranger
- 3. Une** majorité de pêcheurs retraités (31%) et d'ouvriers (20%).
 - › Vs. 10% de cadres et professions intellectuelles supérieures
- 4. 93%** des enquêtés ont pêché en 2019 et 83% d'entre eux ont eu à acheter 1 carte de pêche (majeure, majeure interfédérale ou jeune).
- 5. Un** attrait pour le brochet, la perche, les poissons blancs et le sandre ainsi que pour la pêche aux leurres, à la grande canne et au vif.
- 6. Des** plus jeunes qui pratiquent davantage le *no kill* et sur embarcation (bateau ou float tube).
- 7. Une** pratique de la pêche majoritairement en solitaire
- 8. Une** plus forte participation à la vie associative des AAPPMA par les 45 ans et plus ; une forte participation aux initiations par les moins de 15 ans.



L'enquête à destination des pêcheurs

EN SYNTHÈSE : les séjours et sorties pêche

1. Les principaux critères de sorties:
 - Dans un rayon de 20 kms
 - A la demi-journée ou à la journée
2. **+10 sorties/an** grâce au bouche à oreille ou aux découvertes personnelles de lieux principalement.
3. Le cadre environnant et la proximité du domicile sont les principales modalités de connaissance des lieux de pêche.
4. **431 391** nuitées comptabilisées en 2019 avec un réel attrait pour **le bivouac** (68% des séjours).
5. La pêche est le premier motif de séjour dans les Pays de la Loire hormis pour les pêcheurs originaires de l'étranger qui viennent avant tout pour visiter leurs proches, puis pour le tourisme.



L'enquête à destination des pêcheurs

EN SYNTHÈSE : les dépenses effectuées

1. **681€** de dépenses moyennes annuelles dont 55% sont effectués dans la Région.
2. **3** principaux postes de dépenses: le matériel (50%), les transports (16%) et les cartes de pêche (14%).
3. Les artisans-commerçants dépensent 2 fois plus que les retraités.



L'enquête à destination des pêcheurs

EN SYNTHÈSE : les facteurs d'amélioration

1. L'arrêt de la pratique de la pêche est lié à **57%** au coût de la carte.

2. 6 facteurs d'amélioration cités:

- Les tarifs des cartes de pêche et la réglementation
- La pratique du « no-kill »
- La création de parcours de nuit
- L'entretien et la gestion des milieux
- L'accessibilité
- Qualité des cours d'eau

• **4** actions à mener en direction de la jeunesse:

- L'apprentissage du respect de la nature
- La création d'écoles de pêche
- Les actions de sensibilisation
- La tarification de la carte jeune



L'enquête à destination des pêcheurs

EN SYNTHÈSE : focus jeunes

- 1.** Parmi les jeunes on recense 58% de moins de 15 ans.
- 2.** La pratique de la pêche est dans 85% des cas une transmission familiale.
- 3.** Un attrait pour la perche et le brochet, suivi des poissons blancs et de la carpe jour/ nuit.
- 4.** Une forte pratique de la pêche de la carpe aux techniques modernes (+ 8pts), de la pêche à la grande canne (+ 7 pts) et de la pêche aux leurres (+ 9pts).
- 5.** **72%** des jeunes pêcheurs pratiquent le no kill (+14 pts).
- 6.** **+50%** des jeunes pêchent en famille; à la demi-journée; ou sur un créneau de moins de 3 heures (+ 5pts).
- 7.** Le cadre environnant reste le 1^{er} critère de choix du lieu de pêche toutefois, la proximité du domicile est en 2nde place (+6 pts).
- 8.** Le bouche à oreille, la découverte personnelle, les sites internet des fédérations de pêche et les détaillants contribuent à la connaissance des lieux de pêche.
- 9.** Les jeunes bivouaquent davantage (80% soit +12 pts).
- 10.** **476€** de dépenses moyennes annuelles dont 62% sont effectués dans la Région : les jeunes dépensent % de moins que le panel global mais 7% de plus sur le territoire.
- 11.** **3** principaux postes de dépenses: le matériel (56% soit +6pts), les transports (13% soit -3 pts) et les cartes de pêche (13% soit -1pt).
- 12.** Ils s'accordent sur le fait que:
 - les réseaux sociaux pourraient faciliter la pratique de la pêche chez les jeunes;
 - les jeunes s'intéressent de plus en plus à la pêche
 - les associations de pêche s'intéressent à eux
 - la pêche favorise les liens intergénérationnels;
 - la pêche coûte trop cher



L'enquête à destination des pêcheurs

EN SYNTHÈSE : focus femmes

- 1.** Près de la moitié des pratiquantes ont moins de 25 ans. Les 45 ans et plus représentent 31% du panel
- 2.** Elles sont à 95% originaires des Pays de la Loire
- 3.** Un attrait pour la perche, les poissons blancs et le brochet suivi du sandre
- 4.** Une forte pratique de la pêche à la grande canne et de la pêche aux leurres.
- 5.** **64%** des femmes pratiquent le no kill (+6 pts) et peu d'entre elles ont recours à une embarcation (15%).
- 6.** **80%** des femmes pêchent en famille; à la demi-journée; ou sur un créneau de moins de 3 heures
- 7.** Les femmes accordent davantage d'importance au cadre environnant, à la proximité du domicile et à la certitude de pêcher lors de leur choix de lieu de pêche. La connaissance/ découverte personnelle sont sous-représentées.
- 8.** Le bouche à oreille, la découverte personnelle, les sites internet des fédérations de pêche et les détaillants contribuent à la connaissance des lieux de pêche
- 9.** Les femmes bivouaquent bien moins (51% soit +25 pts) et favorisent l'hébergement chez des amis/ famille (26% soit +16 pts).
- 10.** **342€** de dépenses moyennes annuelles dont 50% sont effectués dans la Région: les femmes dépensent 46% de moins que le panel global et 50% sur le territoire.
- 11.** **3** principaux postes de dépenses: le matériel (43% soit -8 pts), les transports (17% soit +1 pt) et les cartes de pêche (18% soit +4 pts).
- 12.** Elles s'accordent sur le fait que:
 - les femmes qui pêchent sont souvent dénigrées par les pêcheurs hommes
 - les associations de pêche ont fait des progrès pour intégrer les femmes dans leurs actions et activités
 - Il serait intéressant de créer un groupe de travail sur les femmes et la pêche



L'enquête à destination des pêcheurs

EN SYNTHÈSE : focus touristes

- 1.** **53%** des touristes ont entre 25 et 54 ans dont 28% ont 45 ans et plus.
- 2.** **84%** d'entre eux sont originaires des Pays de la Loire
- 3.** On retrouve majoritairement des ouvriers (+5 pts), des retraités (-11 pts) et des employés (+1 pt)
- 4.** Un attrait pour le brochet, le poisson blanc, la perche et le sandre.
- 5.** **81%** des achats de cartes portent sur l'achat d'1 carte majeure ou interfédérale
- 6.** Une forte pratique de la pêche aux leurres, à la grande canne et au vif.
- 7.** **75%** des touristes pratiquent le no kill (+17 pts) et
- 8.** **44%** ont recours à une embarcation
- 9.** Les touristes pêchent majoritairement seuls ou entre amis et ont tendance à moins bivouaquer et moins longer chez des proches
- 10.** Les touristes identifient les lieux de pêche principalement par le bouche à oreille (+5 pts) mais aussi via la communication papier ou web (+20 pts)
- 11.** **1 082€** de dépenses moyennes annuelles dont 55% sont effectués dans la Région: les touristes dépensent 27% de plus que le panel global et 28% de plus sur le territoire.
- 12.** **3** principaux postes de dépenses: le matériel (44% soit +7pts), les transports (16% soit +0 pt) et l'hébergement (13% soit +6 pts).



Focus par espèces pêchées

EN SYNTHÈSE : les carnassiers

- 1. 10%** des enquêtés pêchent exclusivement les carnassiers.
- 2.** La pêche exclusive des carnassiers attirent surtout les 25-34 ans, 35-44 ans et 45-54 ans.
- 3.** Les pêcheurs de carnassiers achètent majoritairement 1 carte: majeure interfédérale (+4 pts par apport au panel d'étude); majeure (+1 pt); mais un peu moins de cartes dédiées aux jeunes (-4 pts)
- 4.** Ils utilisent principalement les techniques de la pêche aux leurres et plus occasionnellement la pêche au vif.
- 5.** La graciation est systématiquement réalisée pour 69% des pêcheurs.
- 6.** Ils pêchent majoritairement seuls.
- 7.** Les pêcheurs de carnassiers ont plus recours à des embarcations (58%) contrairement aux autres pêcheurs (7% à 19%).
- 8.** Les cinq premières destinations pêche pour les pêcheur de carnassiers sont : La Roche-sur-Yon, Château-Guibert, La Boissière-de-Montaigu, Angers et Joué-sur-Erdre.
- 9.** Ils pêchent majoritairement sur une demi-journée ou une journée
- 10.** La découverte personnelle prime dans les choix et les modalités de connaissance des lieux de pêche.
- 11.** **1/3** pêcheurs bivouaquent suivi du camping puis de l'hébergement chez des proches.
- 12.** **681€** de dépenses annuelles, soit 9% de plus que la moyenne de l'étude
- 13.** **375€** dépensés dans les Pays de la Loire soit 55% du montant total. C'est 9 pts de plus que la moyenne de l'étude



Focus par espèces pêchées

EN SYNTHÈSE : les carpes

- 1.** 4% des enquêtés pêchent exclusivement la carpe
- 2.** La pêche de la carpe séduit majoritairement les plus jeunes (moins de 35 ans), en particulier les 25-34 ans, suivi des moins de 15 ans et des 15-24 ans.
- 3.** Les pêcheurs de carpes achètent majoritairement 1 carte : majeure interfédérale (+3 pts par apport au panel d'étude); majeure (-4 pts)
- 4.** Ils utilisent majoritairement les techniques modernes spécifiques de la carpe, et plus rarement la pêche aux leurres et à la grande canne/ coup.
- 5.** La graciación est pratiquée par 99% des carpistes.
- 6.** L'utilisation d'embarcation est réalisée par 19% d'entre eux.
- 7.** Ils vont davantage pêcher entre amis, puis seuls.
- 8.** Les cinq premières destinations pêche pour les pêcheurs de carpes sont: Joué-sur-Erdre, La Chapelle-Hermier, Apremont, La Boissière-de-Montaigu et Château-Guibert.
- 9.** Ils privilégient bien plus que les autres pêcheurs, la pêche sur plusieurs jours (59% vs. 1% à 4%).
- 10.** Les pêcheurs de carpes se distinguent par un plus fort intérêt pour la présence de parcours de pêche spécifiques (33% vs. 4% à 9%).
- 11.** La découverte personnelle et le bouche à oreille priment dans les choix de lieu de pêche mais les carpistes privilégient les sites internet des fédérations de pêche et les réseaux sociaux comparativement aux autres pêcheurs.
- 12.** Une très forte pratique du bivouac.
- 13.** 950€ de dépenses annuelles, soit 53% de plus que la moyenne de l'étude.
- 14.** 537€ dépensés dans les Pays de la Loire soit 56% du montant total. C'est 1 pt de plus que la moyenne de l'étude.



Focus par espèces pêchées

EN SYNTHÈSE : les truites

- 1.** **2%** des enquêtés pêchent exclusivement la truite.
- 2.** La pêche de la truite attire davantage les 65 ans et plus.
- 3.** Les pêcheurs de truites achètent majoritairement 1 carte: majeure interfédérale (+1 pt par apport au panel d'étude); majeure (+9 pts).
- 4.** Ils utilisent la pêche au toc et aux leurres.
- 5.** La pratique de la graciation est plus hésitante/aléatoire chez les pêcheurs de truites dont 34% la pratique systématiquement et 53% parfois.
- 6.** Ils pêchent majoritairement seuls, sur une demi-journée ou une journée.
- 7.** Ils pêchent majoritairement seul.
- 8.** Les cinq premières destinations pêche pour les pêcheur de truites sont : Ernée, Bessé-sur-Braye, Challes, Connerré et Saint-Calais-du-Désert.
- 9.** Les pêcheurs de truites se distinguent par un intérêt légèrement plus fort pour la notoriété du lieu (9% vs. 3% à 6%).
- 10.** La découverte personnelle et le bouche à oreille priment dans les choix de lieu de pêche; ainsi que les brochures.
- 11.** Les pêcheurs de truites se rendent à 100% dans leur résidence secondaire.
- 12.** **382€** de dépenses annuelles, soit 38% de moins que la moyenne de l'étude.
- 13.** **149€** dépensés dans les Pays de la Loire soit 39% du montant total. C'est 16 pts de moins que la moyenne de l'étude.



Focus par espèces pêchées

EN SYNTHÈSE : les poissons blancs

- 1.** **2%** des enquêtés pêchent exclusivement les poissons blancs.
- 2.** La pêche à la truite attire surtout les 65 ans et plus.
- 3.** Les pêcheurs de poissons blancs achètent majoritairement 1 carte: majeure interfédérale (-5 tps rapport à l'étude); majeure (-3 pts).
- 4.** Ils utilisent la pêche à la grande canne et occasionnellement la pêche au vif et aux leurres.
- 5.** La graciation est systématiquement pratiquée pour 68% des pêcheurs.
- 6.** Ils vont davantage pêcher en famille, puis seuls.
- 7.** Les cinq premières destinations pêche pour les pêcheur de poissons blancs sont : Saint- Nazaire, La Roche-sur-Yon, Angers, Pouancé et Segré.
- 8.** Ils pêchent majoritairement sur une demi-journée ou une journée
- 9.** Les pêcheurs de poissons blancs priorisent le cadre environnant, la proximité du domicile, la connaissance ou découverte personnelle du lieu de pêche et la certitude de pêcher.
- 10.** La découverte personnelle et le bouche à oreille priment dans les choix de lieu de pêche;
- 11.** **2/3** pêcheurs bivouaquent et 1/3 loge chez des amis/ famille.
- 12.** **303€** de dépenses annuelles, soit 12% de moins que la moyenne de l'étude
- 13.** **150€** dépensés dans les Pays de la Loire soit 49% du montant total. C'est 6 pts de moins que la moyenne de l'étude



3 Synthèse des entretiens qualitatifs

- › Objectifs et méthodologie des entretiens
- › Synthèse des principaux résultats



Les entretiens qualitatifs

Objectifs et Méthodologie

Cibles



HEBERGEURS



DETAILLANTS



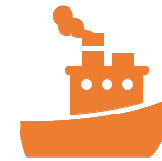
INSTITUTIONNELS



GUIDES



CENTRES PECHE
PISCICULTURES



LOUEURS DE
BATEAUX

Objectifs

- › Interroger les données sur les dépenses (qui seront issues de l'enquête) : trouve t-on des informations similaires, contradictoires ?
- › Identifier l'impact de la pêche de loisir sur les activités des personnes interrogées, l'impact du label pêche et d'échanger plus largement sur les potentiels de développement en lien avec la pêche de loisir.
- › Echanger sur l'impact ressenti ou quantifié de la pêche sur le développement local et les leviers de développement.
- › Et, les entretiens ayant été menés de mai à juin 2020, nous avons aussi interrogé le ressenti des personnes sur la crise Covid, notamment l'impact sur leur activité



Les entretiens qualitatifs

L'essentiel des entretiens



HEBERGEURS

- › Des structures interrogées qui étaient plutôt en expansion avant la crise Covid, même si pour 2020, des pertes sont observées, et les entreprises sont dans l'incertitude
- › Certains interrogés qui « jouent le jeu » du label pêche, allant jusqu'à proposer des services complémentaires. Pour autant, il est difficile pour eux de quantifier les retombées
- › Pour ceux qui n'ont pas le label, c'est par choix, pour ne pas à avoir à investir
- › Un profil type de clientèle masculin, plutôt retraité, français, des départements alentours principalement.
- › Une légère évolution du profil type avec un peu plus de jeunes
- › Principaux atouts de la pêche localement : l'environnement naturel, les dispositifs d'animation, les parcours, l'aménagement des berges
- › Les points de blocage : entretien des berges et animations (ici cités en négatif par certains), le déséquilibre de la faune, le coût de la carte



Les entretiens qualitatifs

L'essentiel des entretiens



DETAILLANTS

- › Une tendance à la baisse ou stagnation d'activité depuis plusieurs années, pour des raisons variable d'un acteur à un autre (baisse qualité environnementale des lieux, baisse pouvoir d'achat, augmentation de la concurrence notamment en ligne, augmentation prix fournisseurs). Tout comme les hébergeurs, la crise Covid laisse des traces et plonge les commerçants dans l'incertitude au moment des entretiens (mai/juin 2020)
- › Demande principalement portée sur la pêche aux leurres et aux carnassiers + les consommables, avec un panier moyen à 40 euros environ
- › Peu de développement d'offre en ligne
- › Présence d'animations en magasin
- › Les AAPPMA sont des partenaires clés
- › Un profil type de clientèle masculin, tout âge, français, des départements alentours principalement.
- › Trois tendances :
 - › 1. Développement de la pêche éco-responsable
 - › 2. Des jeunes, attirés par de nouvelles technologies
 - › 3. Un niveau d'équipement de plus en plus élevé pour des usagers qui se tournent plus vers la compétition
- › Atouts perçus : qualité du réseau hydrographique et du milieu halieutique + certaines fédérations citées pour leur dynamisme
- › Points de blocage perçus : environnement halieutique qui se dégrade, manque de communication des fédérations, manque de professionnalisation des AAPPMA



Les entretiens qualitatifs

L'essentiel des entretiens



INSTITUTIONNELS

- › **Une faible prise en compte de la pêche dans les offres touristiques**
 1. Soit ce n'est pas un axe du tout, ou très mineur dans les stratégies touristiques
 2. Soit c'était un axe, mais il a disparu
 3. Soit c'est un axe qui commence à être retravaillé
- › **Par conséquent, peu de prestations spécifiques pêches sont proposées, sauf quelques rares cas en Vendée (conseil et animation des hébergeurs pêche) et en Loire Atlantique (appui aux collectivités sur les activités nature). Les OT et agences touristiques font par contre le lien vers les acteurs de la pêche pour orienter les publics**
- › **Très peu d'observation de la filière ou des publics cibles**
- › **L'étude menée par les fédérations départementales et la fédération régionale est vue de bonne augure, comme une occasion à saisir pour mieux s'emparer du sujet**
- › **Les atouts du territoire pour la pêche : réseaux hydrographiques, qualité des plans d'eau, positionnement nature, présence de parcours pêche**
- › **De nombreux points de blocage cités (voir page dédiée ci-dessus)**



Les entretiens qualitatifs

L'essentiel des entretiens



GUIDES

- › **P**eu de guides interrogés, tout simplement car peu de guides existants. Leurs profils sont très différents : entreprise confirmée, entreprise en démarrage, complément d'activité,
- › **P**as de réelle tendance de fonds sur 2019 (variation de l'activité très différente d'un guide à un autre)
- › **P**our 2020, c'est l'incertitude qui domine au moment des entretiens (mai-juin 2020)
- › **S**elon les cas, les activités proposées diffèrent : guidage, initiation pêche, pêche en mer etc.
- › **L**e profil type du pêcheur : homme, essentiellement local (sauf en Vendée)
- › **L**es évolutions de profil : des jeunes orientés compétition, des profils plus expérimentés, une pêche de loisir et moins nourricière
- › **D**es guides conscients que la communication paye pour leur apporter des clients, même si leurs canaux sont très variés d'un guide à l'autre
- › **P**rincipaux atouts du territoire cités pour la pêche : réseau hydrographique et ressource halieutique
- › **P**rincipaux points de blocage cités : gestion de la ressource halieutique, réglementation, faiblesse perçues du réseau des AAPPMA, relations pêcheurs /non pêcheurs, accessibilité des bords d'eau, manque de soutien des institutionnels



Les entretiens qualitatifs

L'essentiel des entretiens



CENTRES PECHE
PISCICULTURES

- › Une activité de pisciculture ne se suffisant pas à elle-même (saisonnalité)
- › D'autres activités complémentaires : la pêche en étang, la vente en direct, la restauration/snacking, l'hébergement, et même l'apiculture (pour une structure interrogée)
- › Des activités globalement à la hausse en 2019, notamment pour ceux qui ont diversifié les services
- › La Covid :
 1. Crainte court terme : accueil de groupes
 2. Crainte sur le moyen terme : absence de poisson par manque de commandes
- › Des perspectives de développement relativement limitées
- › Principale évolution constatée : arrivée de jeunes
- › Des activités discrètes, ne s'appuyant que très peu sur le réseau local
- › Principaux atouts du territoire cités pour la pêche : acteurs qui ne se sont pas prononcés sur les atouts
- › Principaux points de blocage cités : volonté politique, gestion des ressources et des aléas, manque d'actions locales, manque de participation des pêcheurs manque de diversité dans les espèces pêchées



Les entretiens qualitatifs

L'essentiel des entretiens



LOUEURS DE
BATEAUX

- › La vente de bateaux, une activité connexe associée à une activité principale de réparation de bateaux ou de fabrication (grossiste) de produits et accessoires dédiés à la pêche (ex: épuisettes, portes cannes...) – Sauf 1 structure uniquement revendeur
- › Une diversité d'équipements de navigation vendus (kayak de pêche, bateaux et barques motorisés...).
- › Une clientèle mixte (particuliers propriétaires de bateaux et péniches, professionnels maritimes et institutionnels)
- › Des activités majoritairement stables ou à la hausse pour plusieurs raisons: le renouvellement des tendances (ex: passage du kayak à pagaies au kayak à pédales et bientôt au kayak électrique) / La faible concurrence (peu ou plus de marchands de bateaux dans certains départements tels que l'Indre et Loire, l'Orne ou l'Eure) / La fabrication française et l'innovation comme principaux atouts
- › **Impact COVID-19 et année 2020** aléatoire selon les activités: des activités de réparations qui ont pu se réaliser pendant le confinement / des activités de vente sur pause faute de livraisons et de disponibilités des stocks / Mais un constat global d'une période estivale satisfaisante face à l'attrait grandissant pour la nature à la sortie du confinement
- › Arrivée progressive de jeunes pêcheurs qui pratiquent une pêche sportive (no kill, non nourricière) qui dépensent plus mais moins régulièrement
- › Pas de partenariats avec les acteurs du tourisme s'adressant en priorité aux particuliers, mais davantage avec les fédérations de pêche, les sponsors et grâce au bouche à oreille.
- › Des projets de développement de l'activité de location + séjour pêche pour 2 structures en période estivale
- › Principaux atouts: attractivité de la navigation; réseau hydraulique dense; nombreux plans d'eau
- › Points de blocage: conflits d'usage entre pêcheurs, navigateurs et touristes



4 Les questionnaires AAPPMA et Fédérations

- › Objectifs et méthodologie
- › Principaux résultats



Les questionnaires AAPPMA et Fédérations

Objectifs et Méthodologie

- › La récolte de données auprès des AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) et des fédérations a un triple objectif :
 - Etablir des bilans financiers sur leurs activités
 - Etudier de manière plus qualitative les types d'actions qu'elles portent
 - Essayer d'estimer les retombées.

- › 2 fiches (quantitative et qualitative) ont été envoyées à 210 AAPPMA locales afin de recueillir les informations

- › Taux de réponses : 93%
 - Loire Atlantique : 100% (28/28)
 - Maine-et-Loire : 100% (39/39)
 - Mayenne : 96% (50/52)
 - Sarthe : 75% (41/53)
 - Vendée : 100% (38/38)



Les questionnaires AAPMA

Principaux résultats



Effectifs 2019 sur les 5 départements

2,75 salariés

2 125 élus

1 310 bénévoles

15 963 jours de bénévolat

1- Effectifs en 2019		En nombre
A- Activité salariée		
Nombre de salariés en CDI / heures		2,75
Nombre d'autres contrats hors stagiaires		0
Nombre de stagiaires		0
B- Bénévolat		
Nombre d'élus exerçant un mandat (membre du bureau / CA) au sein de votre structure		2 125
Nombre estimé de bénévoles non élus de votre structure		1 310
Nombre estimé de jours de bénévolat en 2019		15 963



Les questionnaires AAPMA

Principaux résultats



Comptes d'exploitation 2019 *
Recettes

2,5 M€ de recettes

- › dont 93% de recettes d'exploitation (2,4 M€)
- › dont 38% de cotisations d'adhésion (999 K€)
- › dont 24% de recettes issues de prestations tels que l'organisation d'Ateliers Pêche Nature, de concours, d'études, de travaux... (615 K€)
- › dont 3% de subventions (69 K€)

2- Comptes d'exploitation en 2019		Montants en euros TTC
A- Sources de revenus		2 598 212,61 €
A1- Recettes d'exploitation		2 427 054,46 €
dont cotisations propres de vos adhérents directs (part de cotisations vous revenant)		999 506,91 €
dont recettes issues des structures associatives de pêche (FNPF, réciprocité, FD, UR etc.)		812 174,79 €
dont recettes école de pêche ou Ateliers Pêche Nature		18 872,95 €
dont recettes associées aux concours, compétitions et animations, hors subventions		484 902,42 €
dont recettes issues de prestations (études, travaux, ventes...), hors subventions		111 339,50 €
dont ventes de poissons		257,89 €
A2- Subventions perçues (Europe, Etat, Agences, Collectivités locales, autres, hors FNPF)		69 355,45 €
Europe		- €
Etat		- €
Agences		- €
Collectivités locales		69 355,45 €
A3- Autres sources de financement		101 802,70 €
Fonds privés, partenariats (EDF, AREVA, VNF, RTE, ERDF, partenariats locaux ...) dont redevances hydro-électriques		2 361,56 €
Autres		64 148,88 €
Dédommagements ponctuels (catastrophes climatiques, contentieux, pollutions...)		1 026,44 €
Autres (préciser) : produits financiers		34 265,82 €

* Somme de l'ensemble des AAPMA de la Région



Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



Comptes d'exploitation 2019 *
Charges

2,6 M€ de charges

- › dont 88% de charges d'exploitation (2,3 M€)

B- Charges		2 667 200,17 €
Charges totales		2 667 200,17 €
B1- Rémunération des salariés		84 459,99 €
Salaires et traitements		71 440,83 €
Charges sociales		13 019,16 €
B2- Charges d'exploitation		2 307 608,29 €
B3- Impôts et taxes		10 286,11 €
B4- Autres charges		264 845,78 €

* Somme de l'ensemble des AAPPMA de la Région



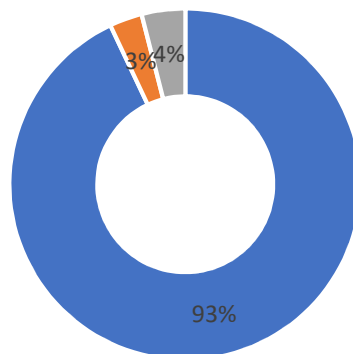
Les questionnaires AAPMA

Principaux résultats



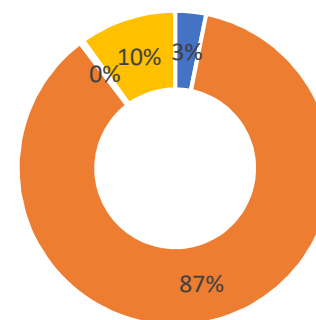
Comptes d'exploitation 2019

Répartition des recettes (%)



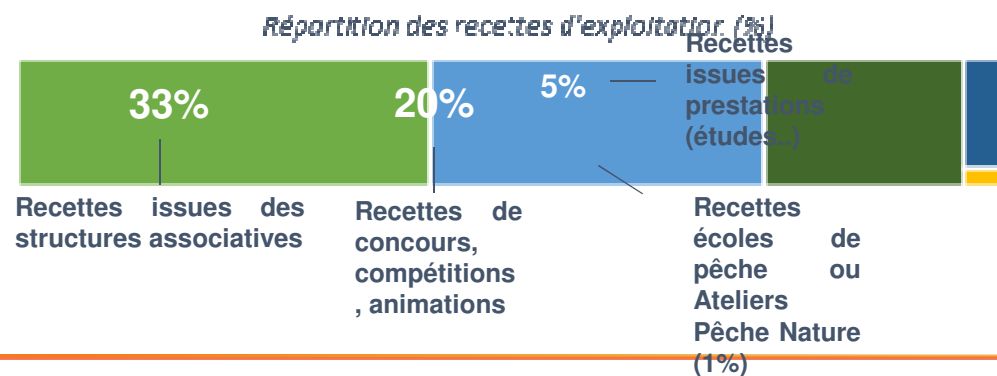
- Recettes d'exploitation
- Subventions
- Autres sources de financement

Répartition des charges (%)



- B1- Rémunération des salariés
- B2- Charges d'exploitation
- B3- Impôts et taxes

Cotisations d'adhérents





Les questionnaires AAPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Actions de préservation de l'environnement et empoissonnement	998 actions		66 514 heures
Actions sur les milieux aquatiques : restauration, entretien, travaux aménagement (sauf aménagements halieutiques), sauvetage, tirs cormorans, pêches sauvetage...	374		27 445,5
Etudes (suivi de qualité des eaux, milieux, inventaires piscicoles, espèces)	25		370
Empoisonnement (transports, piscicultures...)	549		7 087
Procédures juridiques			270
Constats d'atteinte au milieu			302
Avis techniques (par ex. dans le cadre d'outils de planification, de travaux impactant les cours d'eau, de mesures réglementaires...)	34		490
Police de la pêche			14 763
Autres : réunions	16		929

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPMA.



Les questionnaires AAPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

998 actions

- › 55% soit 549 d'entre elles sont dédiées à l'empoissonnement
- › 37% soit 374 d'entre elles sont dédiées aux actions sur les milieux aquatiques

66 514 heures de bénévolat

- › Soit 9 502 jours de bénévolat réalisés en 2019
- › Soit 43 ETP
- › **53%** de ce temps a été alloué aux actions sur les milieux aquatiques
- › **28%** de ce temps a été alloué à la police de la pêche

Les questionnaires AAPMA

Principaux résultats

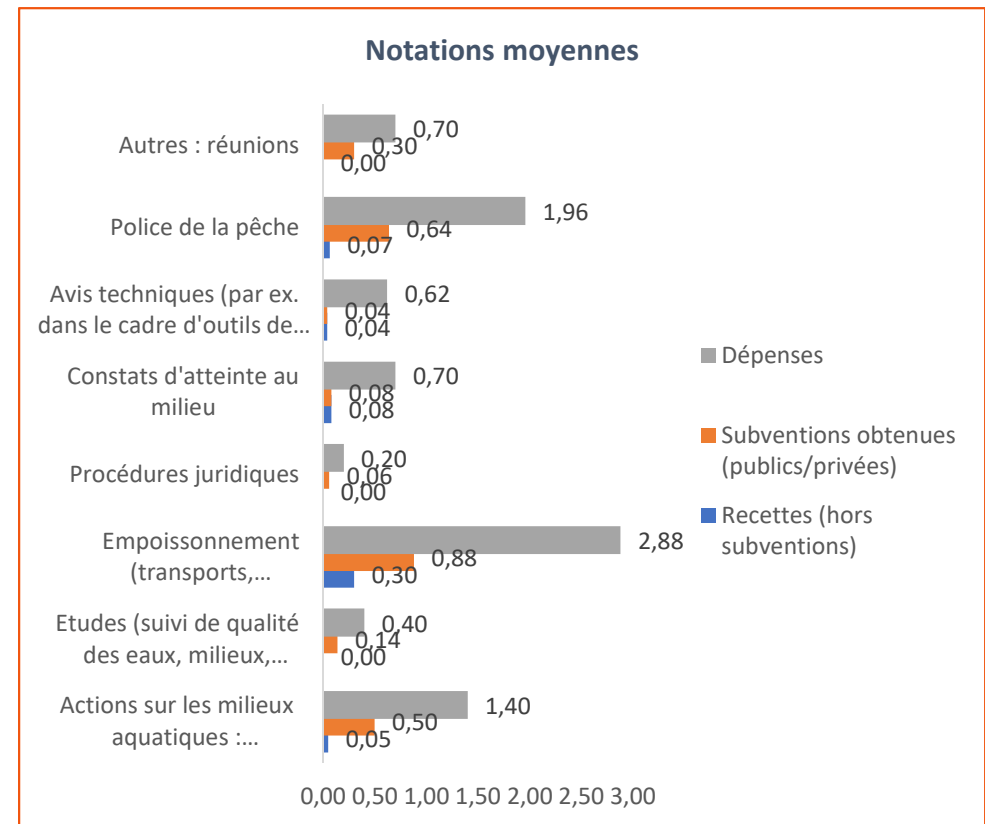


Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › 3 principaux postes de dépenses :
 - L'empoissonnement
 - La police de la pêche
 - Les actions sur les milieux aquatiques
- › 3 principaux postes subventionnés* :
 - L'empoissonnement
 - La police de la pêche
 - Les actions sur les milieux aquatiques
- › 1 poste générateur de recettes :
 - L'empoissonnement

**Les subventions peuvent concerner autant des subventions publiques que des subventions perçus des fédérations de pêche nationale, régionale ou départementale*





Les questionnaires AAPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Développement du loisir pêche et du territoire	294 actions	97 421 bénéficiaires	30 860 heures
Manifestations autour du loisir pêche : salons, compétitions, événements...	216	96 455	22 322
Actions de promotion / communication du loisir pêche			2 689
Aménagements à vocation halieutique y compris rénovation entretien (sauf environnement)	53	328	821
Actions spécifiques en direction des jeunes	24	637	1 104
Actions spécifiques en direction des femmes et jeunes filles	1	1	4

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPMA.



Les questionnaires AAPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

294 actions

- › 73% soit 216 d'entre elles sont dédiées aux manifestations autour de la pêche

97 421 bénéficiaires

30 860 heures de bénévolat

- › Soit 4 409 jours de bénévolat réalisés en 2019
- › Soit 19,9 ETP
- › **82%** de ce temps a été alloué aux manifestations autour de la pêche

Les questionnaires AAPMA

Principaux résultats

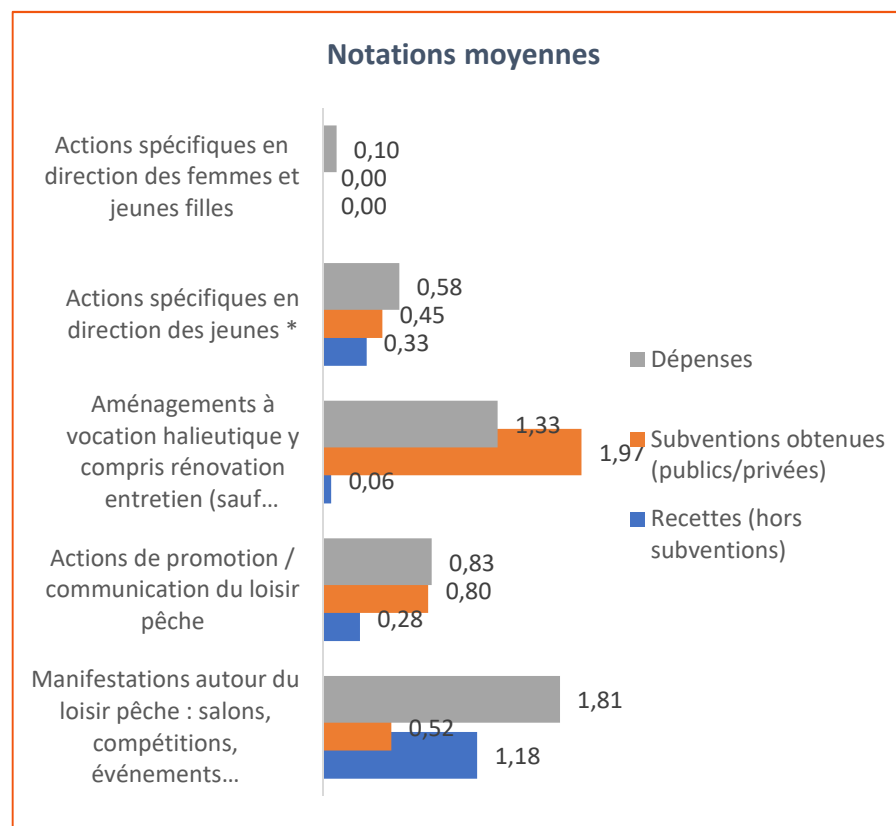


Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › 3 principaux postes de dépenses :
 - Les manifestations autour du loisir pêche
 - Les aménagements à vocation halieutique
 - Les actions de promotion/ communication
- › 3 principaux postes subventionnés* :
 - Les aménagements à vocation halieutique
 - Les actions de promotion/ communication
 - Les actions spécifiques en direction des jeunes
- › 1 poste majeur générateur de recettes :
 - Les manifestations autour du loisir pêche

**Les subventions peuvent concerner autant des subventions publiques que des subventions perçus des fédérations de pêche nationale, régionale ou départementale*





Les questionnaires AAPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche	561 actions	4 004 bénéficiaires	14 366 heures
Manifestations autour de l'environnement / pêche : expositions, salon de l'eau...	82		416
Ateliers Pêche Nature	297	952	6 919
Journées pêche et découverte des milieux aquatiques	129	1 409	3 159
Interventions dans les écoles, collèges, lycées	49	1 601	310
Autres actions	4	42	140

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPMA.



Les questionnaires AAPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

521 actions

- › 53% soit 297 d'entre elles sont dédiées aux ateliers pêche nature
- › 23% soit 129 d'entre elles sont dédiées aux journées pêche et découverte des milieux aquatiques

4 004 bénéficiaires

- › 35% lors de journées pêche et découverte des milieux aquatiques
- › 40% lors d'interventions en milieux scolaires

14 366 heures de bénévolat

- › Soit 2 052 jours de bénévolat réalisés en 2019
- › Soit 9,3 ETP
- › **62%** de ce temps a été alloué aux Ateliers Pêche Nature

Les questionnaires AAPMA

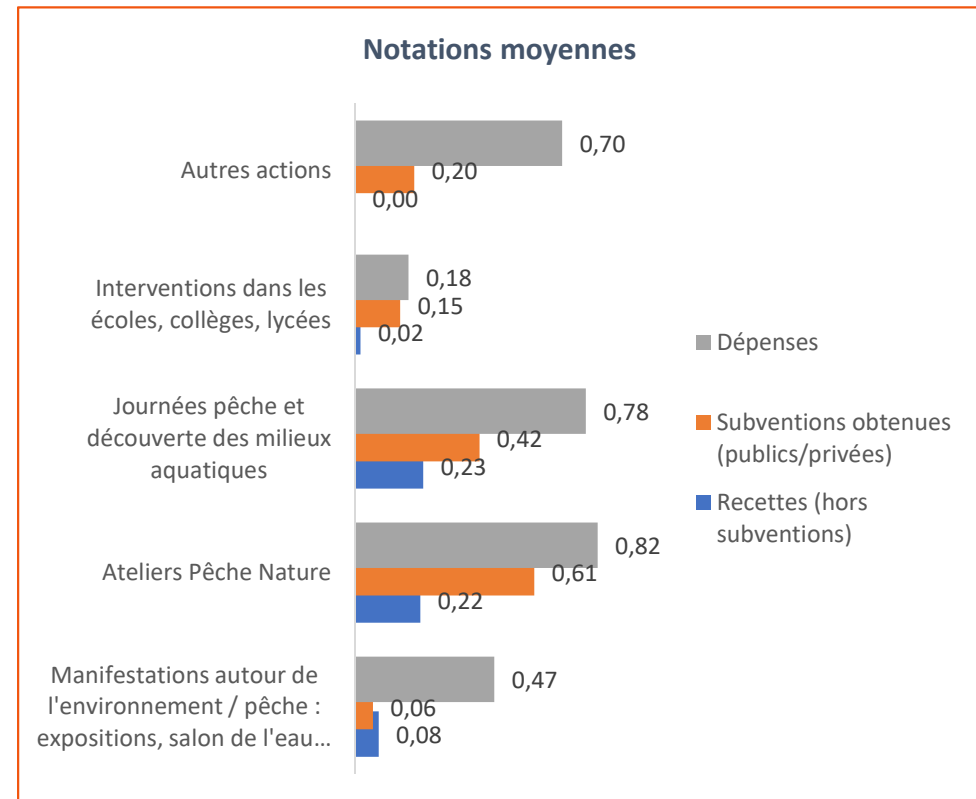
Principaux résultats



Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › 3 principaux postes de dépenses :
 - Les Ateliers Pêche Nature
 - Les journées pêche et découverte des milieux aquatiques
 - Les autres actions
- › 3 principaux postes subventionnés* :
 - Les Ateliers Pêche Nature
 - Les journées pêche et découverte des milieux aquatiques
 - Les autres actions
- › 2 postes majeurs générateurs de recettes :
 - Les Ateliers Pêche Nature
 - Les journées pêche et découverte des milieux aquatiques



**Les subventions peuvent concerner autant des subventions publiques que des subventions perçus des fédérations de pêche nationale, régionale ou départementale*



Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats



Effectifs 2019 – Fédérations départementales de pêche

33 salariés

14 stagiaires

9 autres contrats

+ 58 800 heures

84 élus

157 bénévoles

2 288 jours de bénévolat

1- Effectifs en 2019		En nombre
A- Activité salariée		
Nombre de salariés en CDI		33,2
Nombre d'heures		56 859,44
Nombre d'autres contrats hors stagiaires		9
Nombre de stagiaires		14
B- Bénévolat		
Nombre d'élus exerçant un mandat (membre du bureau / CA) au sein de votre structure		84
Nombre estimé de bénévoles non élus de votre structure		157
Nombre estimé de jours de bénévolat en 2019		2 288



Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats



Comptes d'exploitation 2019 – Fédérations départementales de pêche
Recettes

4,7 M€ de recettes

- › dont 77% de recettes issues de structures associatives de pêche
- › dont 47% de cotisations propres

2- Comptes d'exploitation en 2019		Montants en euros TTC
A- Sources de revenus		4 723 924,03 €
A1- Recettes d'exploitation		3 650 955,19 €
dont cotisations propres de vos adhérents directs (part de cotisations vous revenant)		2 226 239,43 €
dont recettes issues des structures associatives de pêche (FNPF, réciprocité, FD, UR etc.)		1 010 006,34 €
dont recettes école de pêche ou Ateliers Pêche Nature		38 228,00 €
dont recettes associées aux concours, compétitions et animations, hors subventions		54 076,55 €
dont recettes issues de prestations (études, travaux, ventes...), hors subventions		322 404,87 €
dont ventes de poissons		- €
A2- Subventions perçues (Europe, Etat, Agences, Collectivités locales, autres, hors FNPF)		266 606,80 €
Europe		- €
Etat		- €
Agences		224 606,80 €
Collectivités locales		42 000,00 €
A3- Autres sources de financement		806 362,04 €
Fonds privés, partenariats (EDF, AREVA, VNF, RTE, ERDF, partenariats locaux ...) dont redevances hydro-électriques		7 450,00 €
Dédommagements ponctuels (catastrophes climatiques, contentieux, pollutions...)		23 640,00 €
Autres (préciser) : produits financiers, produits exceptionnels, transferts de charges, location plan d'eau, régie pub guide...		581 822,42 €



Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats



Comptes d'exploitation 2019 – Fédérations départementales de pêche
Charges

4,1 M€ de charges

- › dont 39% de rémunération des salariés
- › dont 56% de charges d'exploitation

B- Charges		4 143 338,52 €
B1- Rémunération des salariés		1 604 148,66 €
	Salaires et traitements	1 186 050,424
	Charges sociales	418 098,236
B2- Charges d'exploitation		2 335 181,61 €
B3- Impôts et taxes		64 522,78 €
B4- Autres charges		139 485,47 €



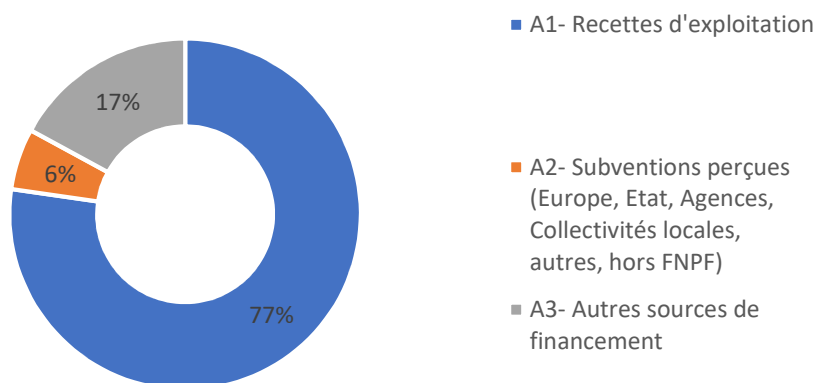
Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats

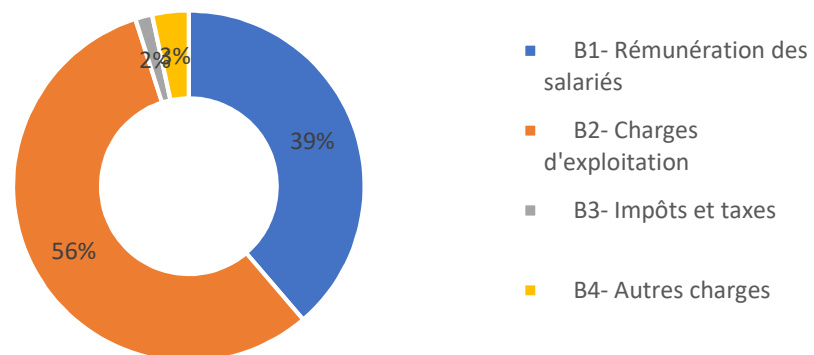


Comptes d'exploitation 2019 – Fédérations départementales de pêche

Répartition des recettes (%)



Répartition des charges





Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats



Fédérations départementales de pêche

Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Actions de préservation de l'environnement et empoissonnement	1 016 actions	3 bénéficiaires	8 433 heures
Actions sur les milieux aquatiques : restauration, entretien, travaux aménagement (sauf aménagements halieutiques), sauvetage, tirs cormorans, pêches sauvetage...	332	0	1 064
Etudes (suivi de qualité des eaux, milieux, inventaires piscicoles, espèces)	358	0	170
Empoisonnement (transports, piscicultures...)	32	0	270
Procédures juridiques			221
Constats d'atteinte au milieu			86
Avis techniques (par ex. dans le cadre d'outils de planification, de travaux impactant les cours d'eau, de mesures réglementaires...)	294	3	1 034
Police de la pêche			1 613
Autres : réunions	0	0	3 975

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPPMA.



Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats



Fédérations départementales de pêche

Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

1 016 actions

- › 35% soit 358 d'entre elles sont dédiées aux études
- › 33% soit 332 d'entre elles sont dédiées aux actions sur les milieux aquatiques

8 433 heures de bénévolat

- › Soit 1 205 jours de bénévolat réalisées en 2019
- › 47% de ce temps a été alloué à la gestion internes des structures (réunions)
- › 19% de ce temps a été alloué à la police de la pêche

Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats

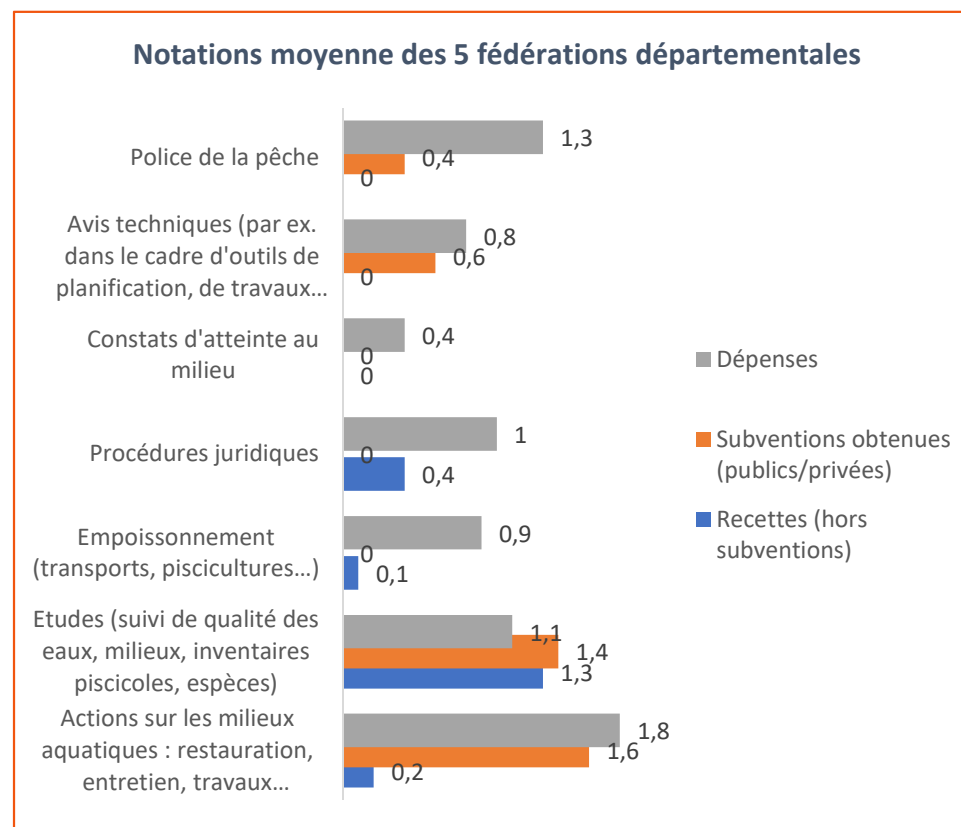


Fédérations départementales de pêche

Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › 3 principaux postes de dépenses :
 - Les actions sur les milieux aquatiques
 - La police de la pêche
 - Les études
- › 2 principaux postes subventionnés :
 - Les actions sur les milieux aquatiques
 - Les études
- › 1 poste majeur générateur de recettes :
 - Les études





Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats



Fédérations départementales de pêche

Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Développement du loisir pêche et du territoire	421 actions	84 250 bénéficiaires	5 924 heures
Manifestations autour du loisir pêche : salons, compétitions, événements...	58	84 000	1 921
Actions de promotion / communication du loisir pêche	240		388
Aménagements à vocation halieutique y compris rénovation entretien (sauf environnement)	113	0	830
Actions spécifiques en direction des jeunes	10	250	0
Actions spécifiques en direction des femmes et jeunes filles	0	0	0
Autres : réunions (CA, Commissions)			2 785

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPPMA.



Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats



Fédérations départementales de pêche

Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

421 actions

- › 57% soit 240 d'entre elles sont dédiées aux actions de promotion/ communication du loisir pêche
- › 26% soit 113 d'entre elles sont dédiées aux aménagements à vocation halieutique

84 250 bénéficiaires

5 924 heures bénévoles

- › Soit 846 jours pour réaliser des actions en 2019
- › **32%** de ce temps a été alloué aux manifestations autour du loisir pêche : salons, compétitions, événements...

3 139 heures bénévoles (hors gestion interne)

- › Soit 448 jours pour réaliser des actions en 2019
- › **61%** de ce temps a été alloué aux manifestations autour du loisir pêche : salons, compétitions, événements...

Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats

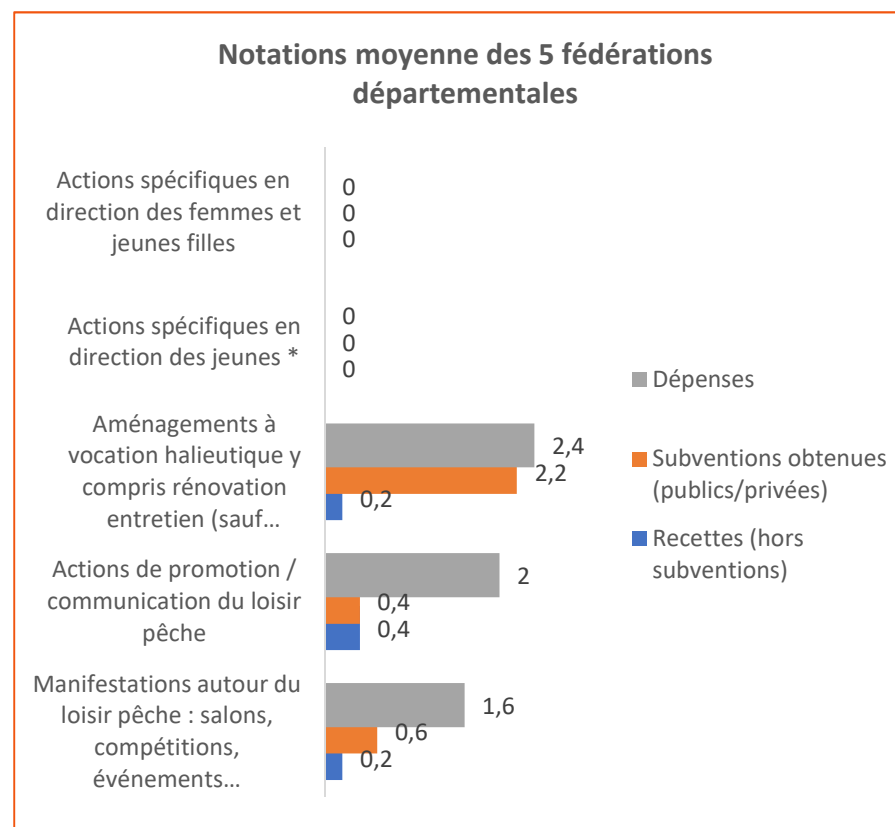


Fédérations départementales de pêche

Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › Presqu'autant de dépenses et de recettes propres générées quelle que soit le type d'action
- › Les aménagements à vocation halieutique se distinguent par une forte part de soutien en subventions



Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats



Fédérations départementales de pêche

Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche	600 actions	3 800 bénéficiaires	1 660
Manifestations autour de l'environnement / pêche : expositions, salon de l'eau...	27		280
Ateliers Pêche Nature	99	643	113
Journées pêche et découverte des milieux aquatiques	312	1 527	52
Interventions dans les écoles, collèges, lycées	152	1 603	128
Autres actions	10	0	0
Autres actions. Précisez : réunion CA, commissions	266	27	1 087

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPPMA.



Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats



Fédérations départementales de pêche

Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

600 actions

- › 52% soit 312 d'entre elles sont dédiées aux journées pêche et découverte des milieux aquatiques

334 actions (hors gestion interne)

- › 93% soit 312 d'entre elles sont dédiées aux journées pêche et découverte des milieux aquatiques

3 800 bénéficiaires

- › 42% soit 1 603 lors d'interventions dans les écoles, collèges, lycées
- › 440 soit 1 527 lors de journées pêche et découverte des milieux aquatiques

573 heures de bénévolat (hors gestion interne)

- › Soit 82 jours de bénévolat réalisées en 2019 pour diverses actions internes

Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats



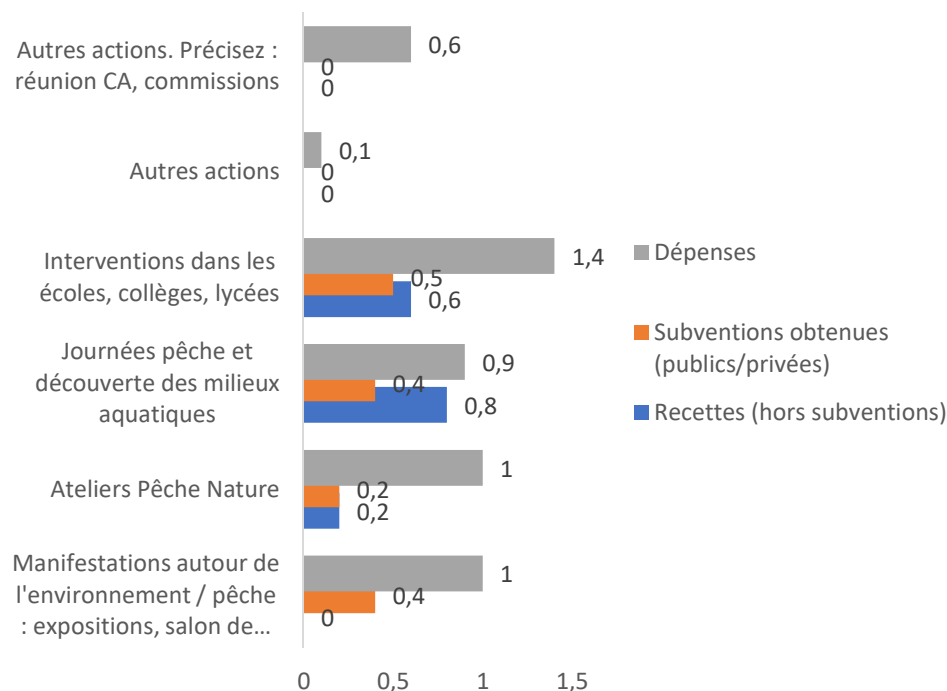
Fédérations départementales de pêche

Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › Toutes les actions sont génératrices de dépenses :
 - Les interventions en milieux scolaires
 - Les Ateliers Pêche Nature
 - Les manifestations autour de l'environnement et de la pêche
- › 3 principaux postes sont subventionnés :
 - Les interventions en milieux scolaires
 - Les journées pêche et découverte des milieux aquatiques
 - Les Ateliers Pêche Nature
- › 2 postes majeurs générateurs de recettes :
 - Les interventions en milieux scolaires
 - Les journées pêche et découverte des milieux aquatiques

Notations moyenne des 5 fédérations départementales



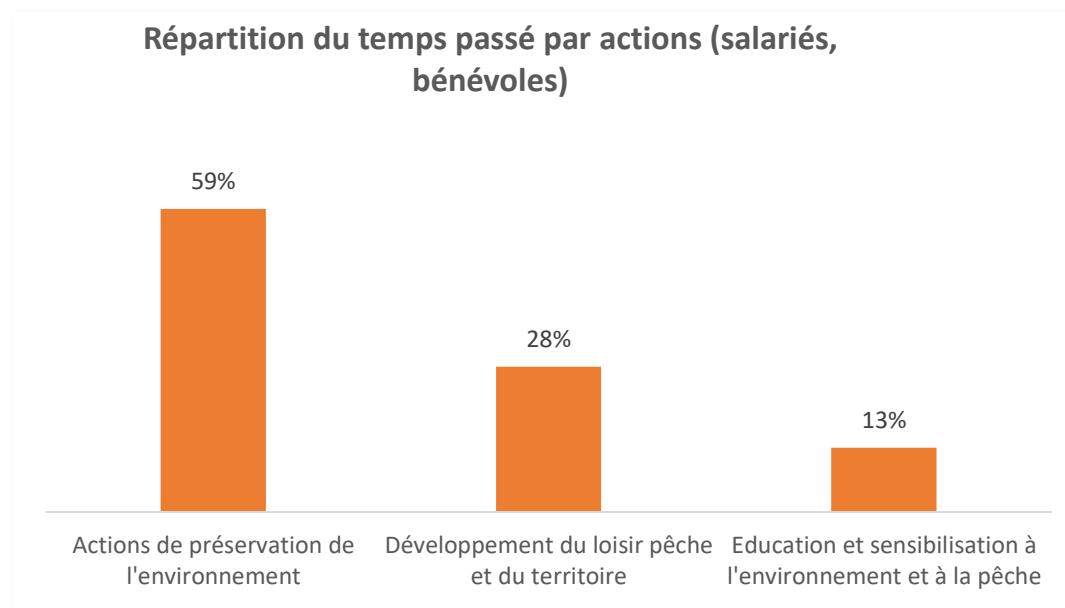


Les questionnaires Fédérations départementales

Principaux résultats



Actions 2019 – Temps passé par type d'actions





5 Valorisation économique du poids de la pêche



Le poids économique de la pêche

Les dépenses des pêcheurs : quelle estimation de chiffre d'affaires généré localement ?

Focus méthodologique concernant les dépenses des pêcheurs

A partir des données d'enquêtes et des profils socio-économiques connus.

Lors de l'enquête en ligne, les pêcheurs ont indiqué leurs niveaux de dépenses en 2019, en € TTC, sur plusieurs types de dépenses (hébergement, matériel, transport etc...). C'est sur la base de ces retours d'enquête que nous avons pu faire un travail d'extrapolation à l'ensemble des pêcheurs. Ce travail a donné lieu à un redressement pour se rapprocher au mieux des données connues de l'ensemble des adhérents (sexe, CSP, âge, origine géographique)

Les dépenses des adhérents

Nos estimations se basent sur les dépenses des pêcheurs adhérant à une fédération départementale. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils habitent sur le territoire considéré. Selon les cas, entre 85 et 92% des pêcheurs habitent sur leur département d'adhésion, et les autres sont très souvent localisés sur un département voisin. Nous avons aussi retenu cette hypothèse car un pêcheur adhérant à un département pratique sur le département en question, et peut donc être considéré comme un « consommateur » du département concerné. Plusieurs types de dépenses ont été estimées

- A. **Le niveau de dépenses** concerne les dépenses effectuées par les pêcheurs, qu'elles soient ou non réalisées en région (localement). Nous avons ici pris en compte les dépenses hors comportement lié au tourisme (voir point C en suivant).
- B. **Le niveau de dépenses locales** concerne cette fois-ci la part des dépenses réalisées en région. Notons qu'il n'était pas demandé aux pêcheurs de préciser le département d'achat. Ainsi, dans les rapports départementaux, la dépense « locale » doit être considérée comme une dépense des adhérents en région, mais pas forcément sur le département. Cependant, compte tenu des faibles niveaux de déplacement observés dans l'enquête, on peut supposer que cette dépense s'effectue en grande partie dans le département d'adhésion. Pour apprécier ce niveau de dépenses, nous avons retiré de notre addition les dépenses liées aux cartes de pêches. En effet, ces dépenses ne reviennent pas directement dans le circuit marchand (nous les valoriserons par ailleurs).
- C. **L'évasion (=A-B)** correspond aux dépenses non réalisées localement. Il s'agit des dépenses « hors région » pour le rapport régional comme pour les rapports départementaux. Dit autrement, l'évasion peut être considérée comme un chiffre d'affaires non acquis, et donc, comme une marge de progression pour les entreprises de biens et de services locales : comment capter une partie de cette évasion ?
- D. **Les dépenses liées au tourisme** ont aussi été estimées. Les « touristes » sont des pêcheurs qui ont réalisé au moins une nuitée dans un département autre que leur département de résidence. A l'échelle de la région, il y a donc des « touristes » qui sont des pêcheurs se déplaçant d'un département à l'autre, en réalisant une nuitée. Sur les rapports « départementaux, l'évaluation des dépenses touristiques a demandé des retraitements et des hypothèses. La difficulté principale était qu'un touriste pouvait séjourner dans plusieurs départements. Pour calculer sa part de dépenses dans les départements, nous l'avons répartie en fonction des départements de séjours (en la divisant par trois pour un touriste séjournant dans 3 départements par exemple). Au niveau départemental, l'évaluation des dépenses liées au touriste est soumise à plusieurs hypothèses de ce type, et doit donc être considérée avec une marge d'erreur non négligeable de + ou - 20%.
- A. **Les dépenses captées (B+D)** correspondent aux dépenses locales + les dépenses liées au tourisme. C'est le chiffre d'affaires estimé via les dépenses des pêcheurs. Dit autrement, ce sont les € réinjectés dans l'économie locale.



Le poids économique de la pêche

Les dépenses des pêcheurs : quelle estimation de chiffre d'affaires généré localement ?

Le niveau de dépenses : **58,8 Millions d'euros** (hors cartes de pêche)

DEFINITION ET COMMENTAIRES

- › Le niveau de dépenses concernent les dépenses effectuées par les pêcheurs, qu'elles soient ou non réalisées en région (localement).
- › Il s'agit donc **du potentiel de dépenses** des pêcheurs qui pratiquent en région. La page suivante s'attardera à analyser la partie réellement dépensée localement.
- › L'analyse est faite « hors cartes de pêches »
- › On peut noter la prédominance des dépenses en matériel et magasins ainsi qu'un transports.
- › A l'inverse, les guides & le nautisme représentent peu de dépenses.

Catégories de dépenses	Dépenses estimées	Part des dépenses
 MATERIEL ET MAGASINS	34,4	58,5%
 HEBERGEMENT	5,0	8,5%
 RESTAURATION	4,9	8,3%
 TRANSPORT	10,9	18,5%
 NAUTISME (locations, embarcations)	0,5	0,8%
 GUIDES	0,8	1,4%
 DIVERS	2,3	3,9%



Le poids économique de la pêche

Les dépenses des pêcheurs : quelle estimation de chiffre d'affaires généré localement ?

Les dépenses captées localement : **32,19 Millions d'euros** (hors cartes de pêche)

DEFINITION ET COMMENTAIRES

- › Les dépenses captées concernent les achats réalisés en région.
- › Cette analyse peut servir à identifier **le chiffre d'affaires** des activités liées à la pêche
- › Les dépenses des touristes sont incluent ici (nous en donnons une estimation)
- › Le matériel et les transport expliquent plus des $\frac{3}{4}$ des dépenses réalisées localement.
- › L'hébergement restauration représentent près de 4 millions d'euros de chiffre d'affaires
- › L'hébergement est dépendant à 44% des comportements touristiques, ce qui est moins le cas des autres activités

Catégories de dépenses	Dépenses estimées	Part des dépenses	Poids du tourisme dans la catégorie
 MATERIEL ET MAGASINS	20,9	64,9%	8,8%
 HEBERGEMENT	1,3	4,0%	43,6%
 RESTAURATION	2,5	7,6%	21,9%
 TRANSPORT	6,0	18,6%	11,8%
 NAUTISME (locations, embarcations)	0,1	0,4%	24,7%
 GUIDES	0,2	0,7%	5,2%
 DIVERS	1,2	3,8%	10,4%



Le poids économique de la pêche

Les dépenses des pêcheurs : quelle estimation de chiffre d'affaires généré localement ?

L'évasion: **23,14 Millions d'euros** (hors cartes de pêche) soit **39% des dépenses**

DEFINITION ET COMMENTAIRES

- › L'évasion correspond aux dépenses non réalisées localement. Il s'agit des dépenses « hors région ». Dit autrement, l'évasion peut être considérée comme un chiffre d'affaires non acquis, et donc, comme une marge de progression pour les entreprises de biens et de services locaux
- › Le % d'évasion correspond aux montants non dépensés localement par rapport aux montants dépensés par les pêcheurs. Par exemple, 62% des dépenses en hébergement sont effectuées en dehors de la région Pays de la Loire.
- › La part de l'évasion dans l'évasion globale signifie, par exemple pour le matériel, que les 11,8 millions d'euros « évadés » correspondent à 51% de l'évasion totale toutes Catégories de dépenses confondues.

Catégories de dépenses	Montants d'évasion	% d'évasion	Part de l'évasion dans l'évasion globale
 MATERIEL ET MAGASINS	11,8	34%	51%
 HEBERGEMENT	3,1	62%	13%
 RESTAURATION	2,0	42%	9%
 TRANSPORT	4,2	39%	18%
 NAUTISME (locations, embarcations)	0,3	67%	1%
 GUIDES	0,5	66%	2%
 DIVERS	1	41%	4%



Le poids économique de la pêche

Focus tourisme

3 800 000 €

C'est le montant de dépenses en région effectuées par des pêcheurs au comportement touristique. Notons que cette dépense concerne en grande partie des comportements « intra-régionaux », c'est-à-dire de touristes se déplaçant d'un département à l'autre pour effectuer au moins une nuitée. Ce montant comprends 457 000 € de dépenses liées à des cartes de pêche.

1 082€ de dépenses moyennes annuelles dont 55% sont effectués dans la Région : les touristes dépensent 27% de plus que le panel global et 28% de plus sur le territoire.

126 €

C'est la dépense moyenne effectuée en région par un touriste lors d'un séjour

37,10 €

C'est la dépense moyenne journalière effectuée en région par un touriste lors d'un séjour (un séjour dure en moyenne 3 jours)

COMPARAISON PECHEUR / CYCLISTE

- › Une étude menée sur la vélodyssée a estimé la dépense d'un cyclotouriste selon les grands itinéraires pratiqués. La dépense varie entre 61 et 80 € par jour et par personne.
- › Cela peut notamment s'expliquer par le fait que 8 cyclistes sur 10 pratiquent une autre activité que le vélo durant leur séjour.



Catégories de dépenses	Montant estimé des dépenses touristiques captées en région
 MATERIEL ET MAGASINS	1 840 000 €
 HEBERGEMENT	560 000 €
 RESTAURATION	530 000 €
 TRANSPORT	700 000 €
 NAUTISME (locations, embarcations)	30 000 €
 GUIDES	10 000 €
 DIVERS	130 000 €



Le poids économique de la pêche

Les comptes des fédérations et AAPPMA

Les dépenses

	Charges d'exploitation			Impôts et taxes		
	Fédérations	AAPPMA	TOTAL	Fédérations	AAPPMA	TOTAL
Maine et Loire	383 884,00 €	340 148,07 €	724 032,07 €	13 821,00 €		13 821,00 €
Vendée	663 800,50 €	1 056 327,80 €	1 720 128,30 €	8 582,35 €	1 247,37 €	9 829,72 €
Sarthe	960 502,05 €	388 941,56 €	1 349 443,61 €	13 564,43 €		13 564,43 €
Loire Atlantique	349 243,00 €	441 747,86 €	790 990,86 €	20 156,00 €	8 978,74 €	29 134,74 €
Mayenne	255 624,00 €	345 288,78 €	600 912,78 €	8 399,00 €	60,00 €	8 459,00 €
Fédération régionale	28 093,52 €					
TOTAL	2 613 053,55 €	2 572 454,07 €	5 185 507,62 €	64 522,78 €	10 286,11 €	74 808,89 €

Plus de 5 000 000 € sont dépensées par les fédérations et les AAPPMA en charges d'exploitations hors salaires. Cela signifie que ces montants sont **réinjectés dans l'économie locale** par des contrats auprès de fournisseurs (travaux, conseils, services) dans le cadre des actions menées

Près de 75 000 € : c'est la contribution des fédérations et AAPPMA sous forme d'impôts et taxes locales



Le poids économique de la pêche

Les emplois liés à la pêche

L'emploi dans les fédérations et AAPPMA

	Nombre de salariés ETP			Masse salariale (estimation salaires nets)		
	Fédérations	AAPPMA	TOTAL	Fédérations	AAPPMA	TOTAL
Maine et Loire	9	2	11	257 461,05 €	38 327,00 €	295 788,05 €
Vendée	6		6	162 289,45 €		162 289,45 €
Sarthe	5,2		5,2	130 782,12 €		130 782,12 €
Loire Atlantique	9,5	0,5	10	245 151,06 €	16 681,00 €	261 832,06 €
Mayenne	5		5	117 575,15 €		117 575,15 €
TOTAL	34,7	2,5	37,2	913 258,83 €	55 008,00 €	968 266,83 €

- Les fédérations et AAPPMA génèrent près de **37 emplois directs**, principalement répartis dans les fédérations.
- Ces emplois correspondent à **une masse salariale de presque 1 million d'euros**, qui est ainsi réinjectée dans l'économie via la dépense des ménages concernés.



Le poids économique de la pêche

Les emplois liés à la pêche

L'estimation de l'emploi chez les professionnels vivant en tout ou partie de la pêche de loisir

		Maine et Loire	Vendée	Sarthe	Mayenne	Loire Atlantique	Total Région
Emplois Indirects	estimation emplois générés chez les principaux fournisseurs des pêcheurs	41,21	37,41	25,18	12,93	38,27	155,00
	Dont Matériel / Magasins	25,3	22,8	15,0	8,0	23,8	94,9
	Dont Hébergement/Restauration	13,1	12,7	9,6	4,7	13,3	53,5
	Dont Guides	2,9	1,9	0,5	0,2	1,2	6,6

- Au regard des niveaux de dépenses locales captées, une estimation a été faite des emplois générés dans l'économie locale chez les principaux fournisseurs des pêcheurs.
- En région, ce sont près de **155 emplois ETP * qui sont estimés**, répartis de la manière suivante
 - 95 emplois dans les commerces (matériels, magasins)
 - 53 emplois dans l'hébergement / restauration
 - Presque 7 emplois ETP chez les guides. Cette activité étant souvent pratiquée de manière partielle, le nombre de guide concernés pourrait être supérieur
- Notons que notre approche d'enquête ne permettait pas d'estimer les emplois induits chez les entreprises de services et de travaux missionnées par les fédérations et AAPPMA. Le chiffre de 155 est donc un minimum.

* ETP : équivalent temps plein sur la base de 221 J / an



Le poids économique de la pêche

La valorisation du bénévolat

	Jours de bénévolat en 2019			Valorisation salariale bénévolat		
	Fédérations	AAPPMA	TOTAL	ETP Fédérations	ETP AAPPMA	TOTAL
Maine et Loire	570	3121	3691	2,6	14,1	801 610,86 €
Vendée	123	3909	4032	0,6	17,7	875 759,53 €
Sarthe	742	3124	3866	3,4	14,1	839 595,21 €
Loire Atlantique	550	3183	3733	2,5	14,4	810 796,64 €
Mayenne	303	2601	2904	1,4	11,8	630 728,26 €
TOTAL	2288	15937	18226	10,4	72,1	3 958 490 €

- **Près de 18 200 jours de bénévolat** ont été estimés dont 88% dans les AAPPMA.
- Cela correspond à **82 emploi ETP « offerts »** par les bénévoles
- La **valeur monétaire** de ce bénévolat a été estimée à **3 958 490 €**

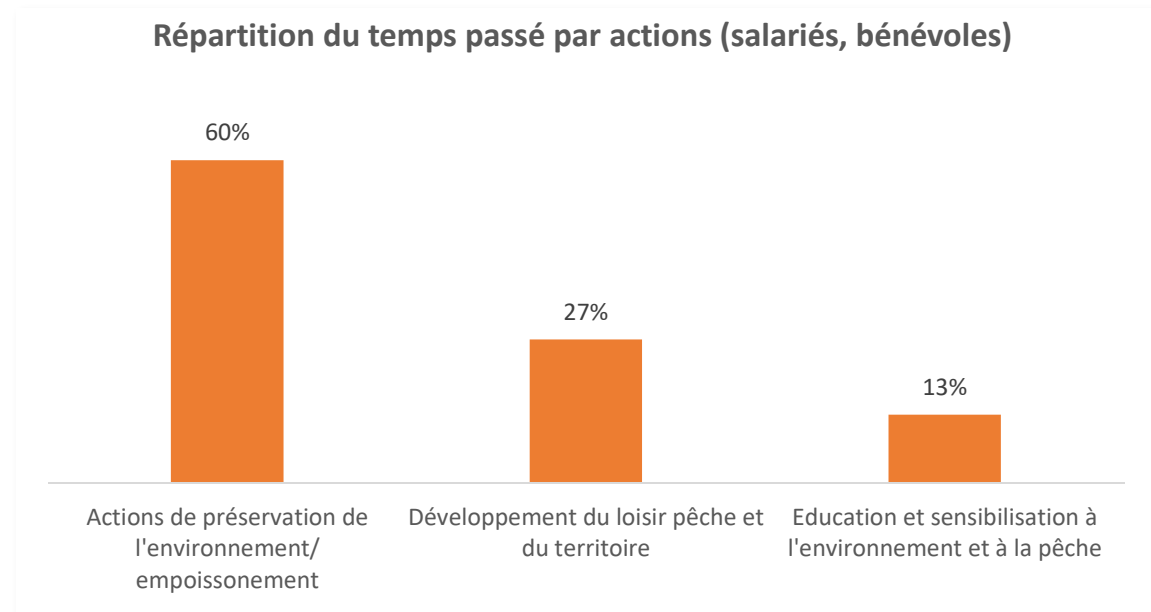
* ETP : équivalent temps plein sur la base de 221 J / an



Le poids économique de la pêche

Le temps de bénévolat / Salariat

- **60%** des temps passés par les salariés et bénévoles correspondent à des actions de préservation de l'environnement, dont **22% en action sur les milieux aquatiques**
- En sus, **21 925 heures** sont consacrées à des actions **d'éducation et sensibilisation à l'environnement et à la pêche**



* ETP : équivalent temps plein sur la base de 221 J / an



Le poids économique de la pêche

Le temps de bénévolat / Salariat (détail)

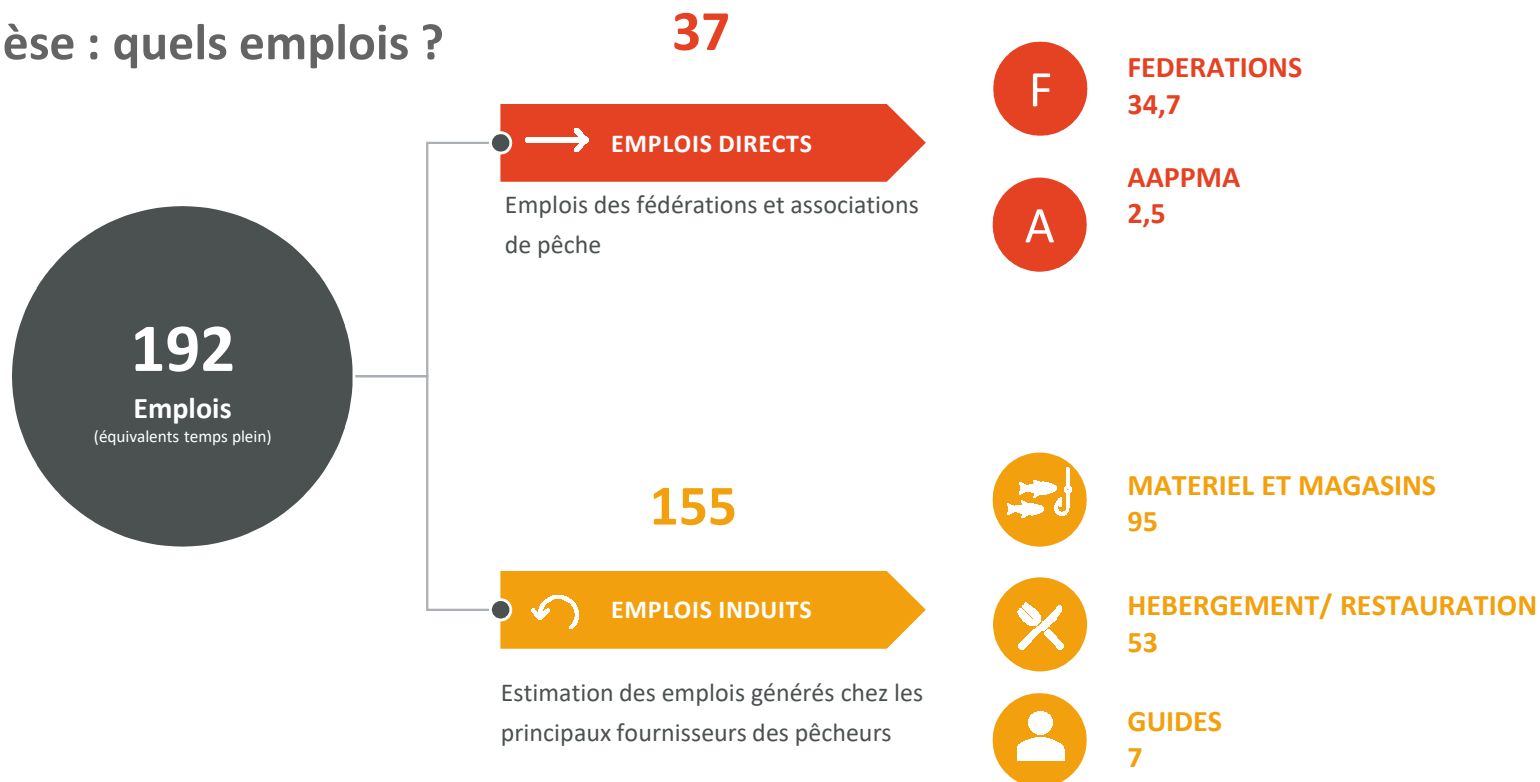
TOTAL REGION					
	Nombre d'heures salariés	Nombre d'heures bénévolat	dont bénévolat Fédérations	dont bénévolat AAPPMA	
Actions de préservation de l'environnement/ empoissonement	28061	74947	8433	66514	60%
Actions sur les milieux aquatiques : restauration, entretien, travaux aménagement (sauf aménagements halieutiques), sauvetage, tirs cormorans, pêches sauvetage...	8502	28509,5	1064	27445,5	22%
Etudes (suivi de qualité des eaux, milieux, inventaires piscicoles, espèces)	6435	540	170	370	4%
Empoisonnement (transports, piscicultures...)	1148	16562	270	16292	10%
Procédures juridiques	666	542	221	321	1%
Constats d'atteinte au milieu	183	388	86	302	0%
Avis techniques (par ex. dans le cadre d'outils de planification, de travaux impactant les cours d'eau, de mesures réglementaires...)	2190	1524	1034	490	2%
Police de la pêche	3129	21977	1613	20364	15%
Autres : réunions (CA, Commissions)	5808	4904	3975	929	6%
Développement du loisir pêche et du territoire	9130	36784	5924	30860	27%
Manifestations autour du loisir pêche : salons, compétitions, événements...	786	27963	1921	26042	17%
Actions de promotion / communication du loisir pêche	3375	3077	388	2689	4%
Aménagements à vocation halieutique y compris rénovation entretien (sauf environnement)	3178	1651	830	821	3%
Actions spécifiques en direction des jeunes	67	1104	0	1104	1%
Actions spécifiques en direction des femmes et jeunes filles	0	4	0	4	0%
Autres : réunions (CA, Commissions)	1725	2986	2785	201	3%
Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche	5900	16026	1660	14366	13%
Manifestations autour de l'environnement / pêche : expositions, salon de l'eau...	321	1936	280	1656	1%
Ateliers Pêche Nature	680	7910	113	7797	5%
Journées pêche et découverte des milieux aquatiques	2357	4246	52	4194	4%
Interventions dans les écoles, collèges, lycées	1167	573	128	445	1%
Autres actions : Camps pêche	620	140	0	140	0%
Autres : réunions (CA, Commissions)	755	1221	1087	134	1%
Dont réunion CA, commissions (ventilées sur les 3 catégories)	8298	9222	7956	1266	10%
Heures de salariat et bénévolat	43090	127757	16017	111740	100%
Jours de salariat et bénévolat	6156	18251	2288	15963	

* ETP : équivalent temps plein sur la base de 221 J / an



Le poids économique de la pêche

Synthèse : quels emplois ?

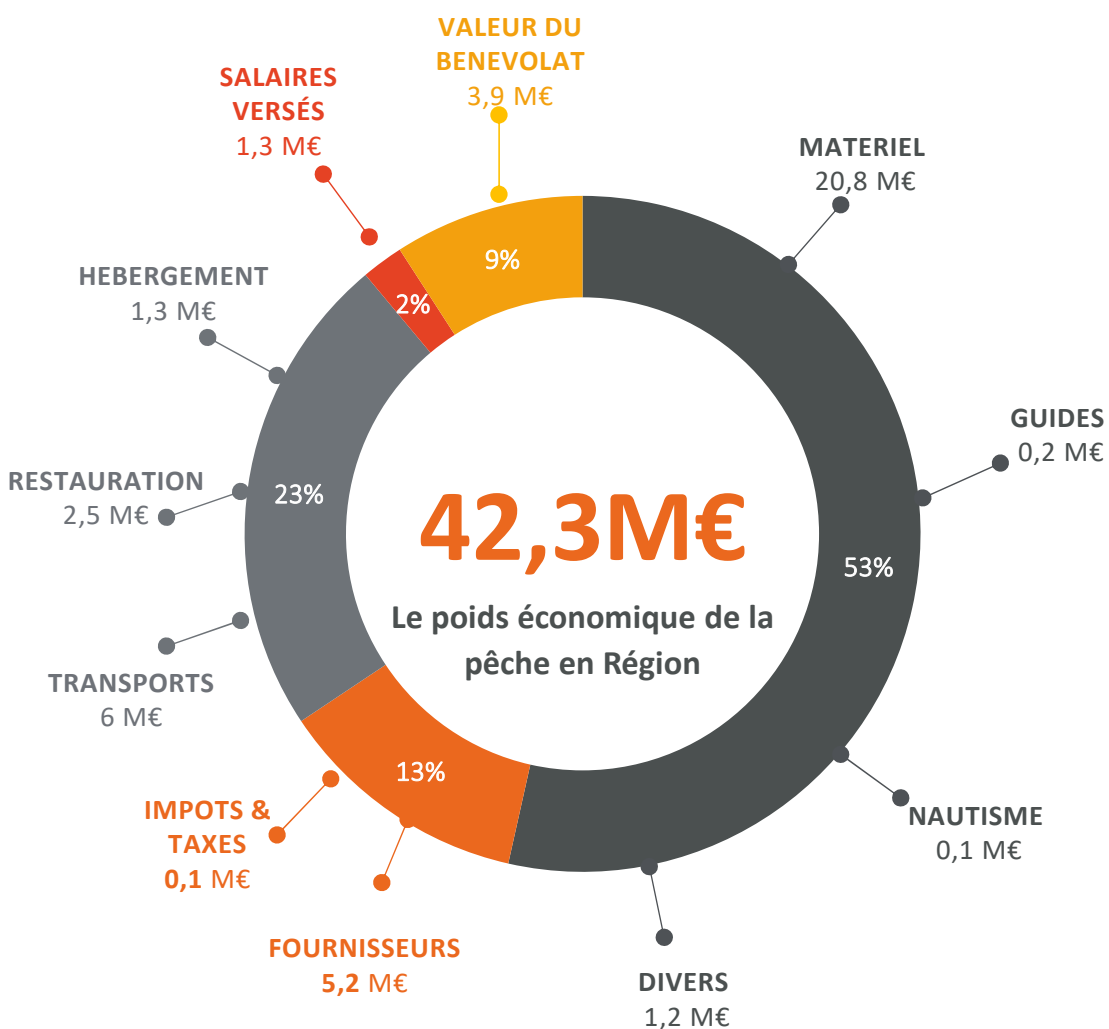


APPROCHE EMPLOIS							
		Maine et Loire	Vendée	Sarthe	Mayenne	Loire Atlantique	Total Région
Emplois directs	<i>emplois des fédérations et associations de pêche</i>	11	6	5,2	5	10	37,2
Emplois Indirects	<i>estimation emplois générés chez les principaux fournisseurs des pêcheurs</i>	41,21	37,41	25,18	12,93	38,27	155,00
	<i>Dont Matériel / Magasins</i>	25,3	22,8	15,0	8,0	23,8	94,9
	<i>Dont Hébergement/Restauration</i>	13,1	12,7	9,6	4,7	13,3	53,5
	<i>Dont Guides</i>	2,9	1,9	0,5	0,2	1,2	6,6
		52,21	43,41	30,38	17,93	48,27	192,20
		27%	23%	16%	9%	25%	100%



Le poids économique de la pêche

Synthèse : quel poids économique ?



IMPACTS DIRECTS

Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, directement liées à la pêche (matériel, guides, nautisme, divers)



IMPACTS INDIRECTS

Dépenses des fédérations et associations de pêche dans le cadre de leurs actions de développement, de préservation de l'environnement, de sensibilisation à l'environnement et à la pêche



IMPACTS CATALYTIQUES

Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, entourant la pratique de la pêche (hébergement, restauration, transport)



IMPACTS INDUITS

Estimations des salaires nets versés (fédérations, associations), réinjectables dans l'économie locale



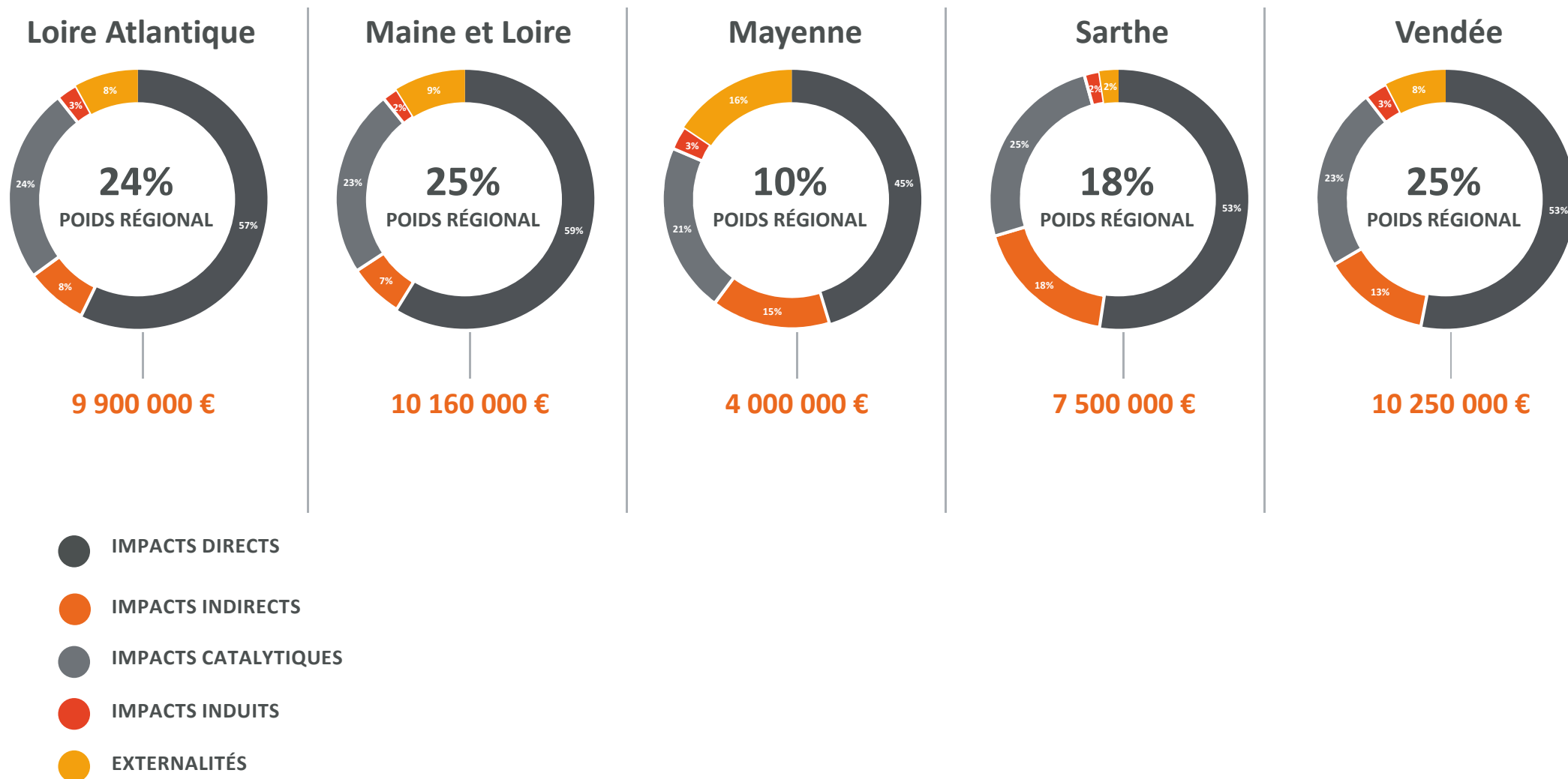
EXTERNALITÉS

Valeur créée par la pêche et qui ne passe pas par un marché (Valorisation des journées de bénévolat)



Le poids économique de la pêche

Synthèse : quelle répartition territoriale du poids économique ?





Le poids économique de la pêche

Le poids économique en détail

APPROCHE MONETAIRE								
			Maine et Loire	Vendée	Sarthe	Mayenne	Loire Atlantique	Total Région
Impacts Directs	Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, directement liées à la pêche	TOTAL	5 982 206,15 €	5 460 468,69 €	3 536 963,71 €	1 829 293,24 €	5 661 341,20 €	22 470 273,00 €
		Dont Matériel	5 561 661,26 €	5 019 236,67 €	3 307 842,73 €	1 769 845,96 €	5 225 576,53 €	20 884 163,15 €
		Dont Guides	100 789,41 €	65 238,23 €	17 414,03 €	5 670,42 €	41 643,71 €	230 755,80 €
		Dont Location embarcation	37 760,69 €	54 382,62 €	7 614,63 €	5 512,00 €	21 635,96 €	126 905,89 €
		Divers	281 994,80 €	321 611,17 €	204 092,32 €	48 264,86 €	372 485,00 €	1 228 448,15 €
Impacts indirects	Fournisseurs et activités directes, impacts fiscaux	TOTAL	737 853,07 €	1 729 958,02 €	1 363 008,04 €	609 371,78 €	820 125,60 €	5 260 316,51 €
		Dont Fournisseurs	724 032,07 €	1 720 128,30 €	1 349 443,61 €	600 912,78 €	790 990,86 €	5 185 507,62 €
		Dont Impôts et taxes	13 821,00 €	9 829,72 €	13 564,43 €	8 459,00 €	29 134,74 €	102 902,41 €
Impacts catalytiques	Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, <u>entourant la pratique de la pêche</u>	TOTAL	2 360 453,16 €	2 363 112,97 €	1 714 775,09 €	859 925,99 €	2 421 068,52 €	9 719 335,74 €
		Dont Hébergement	329 113,46 €	373 141,90 €	218 835,77 €	108 455,26 €	257 418,53 €	1 286 964,91 €
		Dont Restauration	584 467,58 €	517 798,33 €	456 493,98 €	221 984,54 €	675 572,06 €	2 456 316,50 €
		Dont Transport	1 446 872,12 €	1 472 172,74 €	1 039 445,35 €	529 486,19 €	1 488 077,93 €	5 976 054,33 €
Impacts induits	Estimations des salaires nets versés (fédérations, associations), réinjectables dans l'économie locale	TOTAL	295 788,05 €	162 289,45 €	130 782,12 €	117 575,15 €	261 832,06 €	968 266,83 €
Externalités	Valeur créée par la pêche et qui ne passe pas par un marché (Valorisation des journées de bénévolat)	TOTAL	781 240,49 €	873 386,32 €	839 595,21 €	628 254,77 €	785 495,12 €	3 907 971,90 €
TOTAL			10 157 540,92 €	10 589 215,45 €	7 585 124,17 €	4 044 420,93 €	9 949 862,50 €	42 326 163,97 €
% poids économique			24%	25%	18%	10%	24%	100%
% adhérents			26%	23%	18%	10%	24%	

Le poids économique de la pêche

Poids économique : quelques comparaisons

LA PÊCHE DE LOISIR EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE... EQUIVALENCES



SOVERISO

Vendée

Saint-Laurent-sur-Sèvre

- Industrie
- Fabricant de Vitrage Isolant
- Chiffre d'affaires 37 millions d'€
- 220 salariés



TDV INDUSTRIES

Mayenne

Laval

- Industrie
- Fabrication de textiles
- Chiffre d'affaires 36 millions d'€
- 160 salariés



Le poids économique de la pêche

Poids économique : quelques comparaisons

LA PÊCHE DE LOISIR EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE... EQUIVALENCES



SUPER U

Loire Atlantique

Vertou

- Commerce
- Hypermarché
- Chiffre d'affaires 37 millions d'€
- 150 salariés



CC SUD VENDEE LITTORAL

Vendée

- 56 344 habitants
- 39 millions d'€ de budget de fonctionnement et d'investissement en 2019



Le poids économique de la pêche

Un autre poids à prendre compte : les bénéficiaires des actions

185 675 personnes ayant bénéficié ou participé à des actions des fédérations ou des associations de pêche
Parmi elles :

- › **180 455** ont participé à des manifestations (salons, évènements, concours)
- › **5 220** ont bénéficié d'actions d'éducation, de sensibilisation à l'environnement et à la pêche, dont de nombreux jeunes et scolaires.

D'autres actions pour lesquelles le nombre de bénéficiaires ne se compte pas car elles recouvrent des missions d'intérêt général profitant à toute la population locale

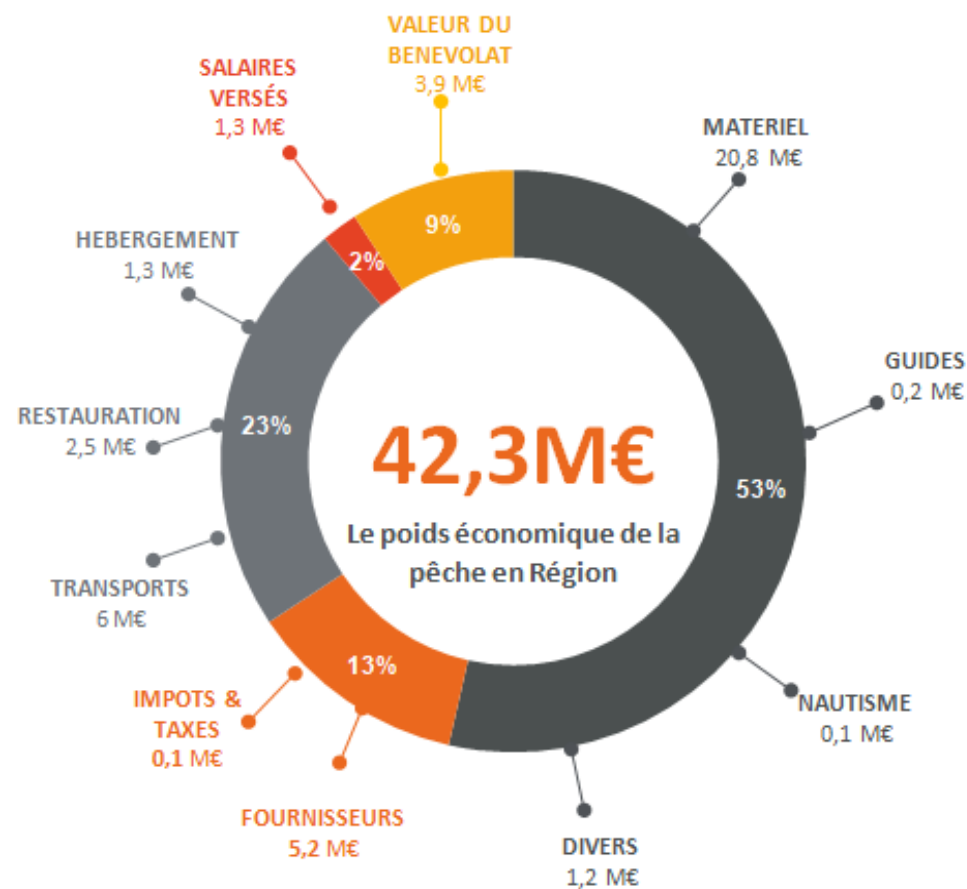
- › Actions sur les milieux aquatiques : restauration, entretien, travaux aménagement (sauf aménagements halieutiques), sauvetage, tirs cormorans, pêches sauvetage...
- › Etudes (suivi de qualité des eaux, milieux, inventaires piscicoles, espèces)
- › Procédures juridiques
- › Constats d'atteinte au milieu
- › Avis techniques (par ex. dans le cadre d'outils de planification, de travaux impactant les cours d'eau, de mesures réglementaires...)
- › Police de la pêche



Le poids économique de la pêche

Cependant, un très faible taux de financement public malgré le poids économique, social, environnemental des fédérations et associations

336 000 € de subventions publiques perçues en 2019 soit **moins de 5%** des recettes totales.



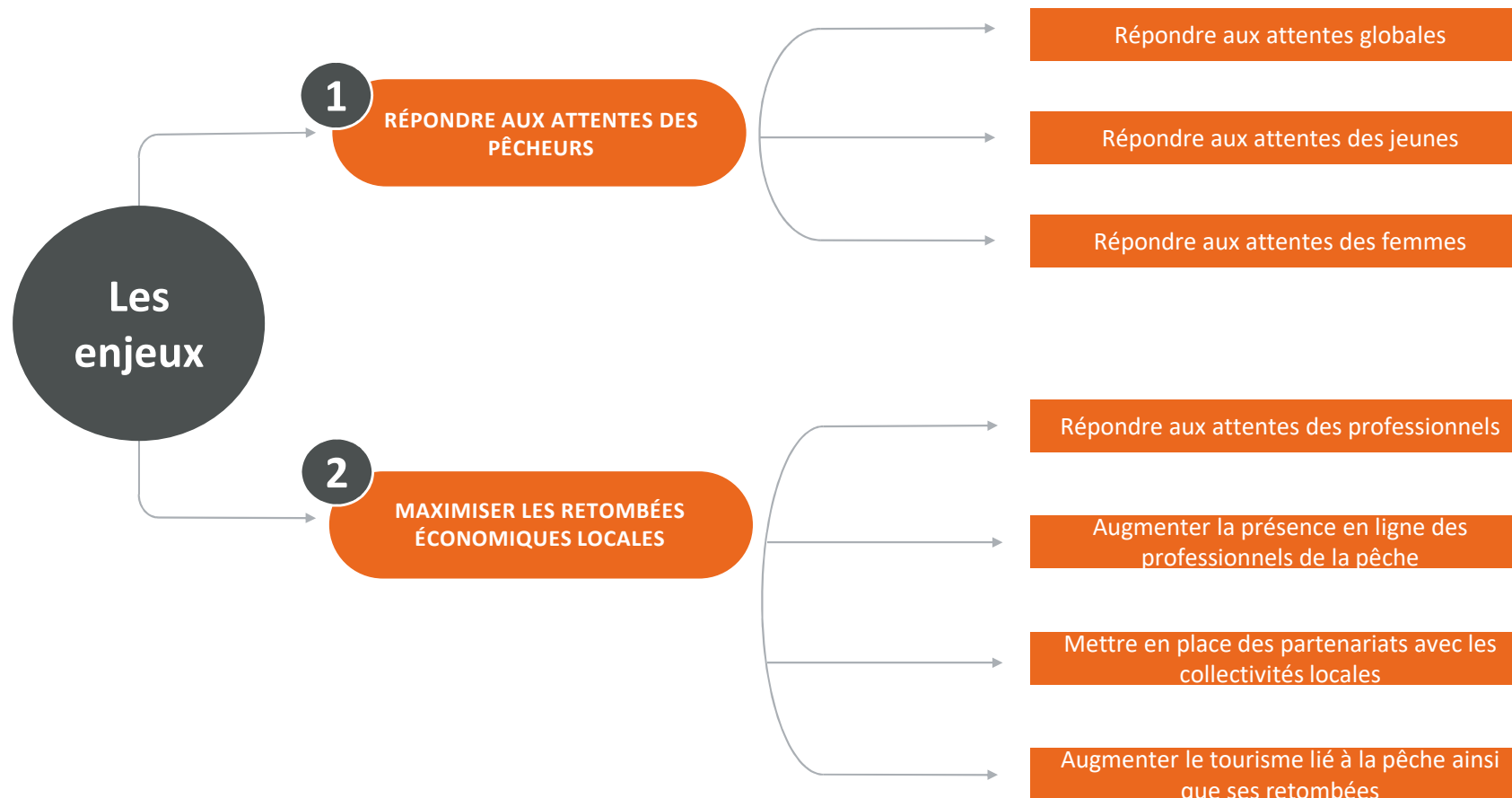


6 Les leviers d'amélioration



Quels types de leviers ?

Nb : les propositions suivantes sont à enrichir et à partager avec les fédérations





Quels types de leviers ?

Répondre aux attentes des pêcheurs

- Actions pour répondre aux attentes globales exprimées lors des enquêtes
 - Les attentes exprimées (à convertir en actions)
 - Diversifier les empoissonnements (en espèce, en localisation)
 - Améliorer la mise en application et le suivi des réglementations de la pratique de la pêche (via le recrutement de plus de gardes de pêche, l'augmentation des contrôles, la gestion des conflits d'usage)
 - Créer plus de parcours de nuit
 - Mieux réguler pêche professionnelle dans certains secteurs et l'usage de certains engins (nasses, bosselles, filets souvent abandonnés)
 - Meilleur entretien et gestion des milieux aquatiques (frayères, berges, passes à poissons...) afin d'améliorer l'empoissonnement
 - Favoriser la protection des poissons (tailles minimales, protection des espèces, quotas journaliers)
 - Mieux faire connaître les actions des fédérations et AAPPMA auprès des adhérents, notamment sur l'empoissonnement, le garde pêche, la participation aux travaux/actions de préservation de l'environnement
- Actions jeunes
 - Les attentes exprimées (à convertir en actions)
 - Créer un groupe de travail « jeunes »
 - Réétudier la tarification des cartes jeunes (réduction du coût ou absence totale de carte) et éventuelles extension à 20-30 ans
 - Création/Renforcement des écoles de pêche (au même titre que d'autres disciplines sportives) tournée vers le souhait de l'enfant/du jeune (l'espèce pêchée, la technique pratiquée, le milieu souhaité...), l'acculturation aux milieux aquatiques (« savoir lire l'eau ») et au respect de la ressource/de la nature (déchets) – Formats variés (journées, stages, camps)
 - Communication : réseaux sociaux
- Actions femmes
 - Les attentes exprimées (à convertir en actions)
 - Créer un groupe de travail « femmes », en incluant des jeunes femmes
 - Travailler sur des séjours pêches femmes/famille ou femmes entre amies
 - Travailler sur l'image des femmes pêcheurs auprès du public masculin, limiter les comportements de dénigrement

Nb : les propositions suivantes sont à enrichir et à partager avec les fédérations et à adapter localement



Quels types de leviers ?

Maximiser les retombées économiques locales liées à la pêche

- Actions pour répondre aux attentes des professionnels
 - Structuration de la filière (ex : regroupement des guides en association) et création de packs touristiques pêche (ex : articulation hébergeurs/ guides de pêche...)
 - Sollicitation des professionnels du secteur de la pêche et de leurs compétences pour optimiser la gestion des ressources (ex : guides de pêche, pisciculteurs...)
- Augmenter la présence en ligne des professionnels de la pêche
 - Mener des actions de sensibilisation / formation à la présence en ligne des professionnels vivant de la pêche (matériel, guides, nautisme)
 - Mettre en avant l'offre de produits et services locaux via les outils de communication des fédérations et des collectivités locales
- Mettre en place des partenariats avec les collectivités locales
 - Aide à la valorisation touristique des principaux sites de pêches, voire aide à leurs aménagements/équipements et travail sur l'offre de services et loisirs proposés à proximité
 - Aide à l'ingénierie de projets et soutien aux initiatives privées (ex : création de maison de la pêche)
 - Communication/événementiel (ex : expositions photos, représentation du département lors de salons...)
- Augmenter le tourisme lié à la pêche ainsi que ses retombées
 - Faire passer les sorties pêche en séjours pêche, en proposant des pack (hébergement/restauration/animation/services/parcours)
 - Valoriser la pêche de loisir dans la politique marketing de l'offre régionale
 - Communiquer sur les spots touristiques (top 20)
 - Travailler sur des logiques de parcours interrégionaux
 - Travailler des offres « familles » couplant offre de pêche et de séjours pour les autres membres de la famille

Nb : les propositions suivantes sont à enrichir et à partager avec les fédérations et à adapter localement



Et concernant les Structures Associatives de la Pêche de Loisir :

Les résultats de cette enquête conduisent les SAPL à une volonté de renforcer leurs actions en travaillant sur les 4 axes structurants suivants, répondant ainsi aux attentes grandissantes des pêcheurs :

✓ AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LA PRÉSERVATION ET LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LEUR BIODIVERSITÉ

- Développer la connaissance et la gestion des milieux aquatiques
- Renforcer les actions de restauration des milieux
- Corriger les déséquilibres induits par les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

✓ VALORISER LES TERRITOIRES À TRAVERS LE LOISIR-PÊCHE

- Favoriser le tourisme-pêche (labels, hébergements, création de packs touristiques, rapprochement avec les professionnels du tourisme, ...)
- Valoriser les territoires (accessibilité et entretien des parcours de pêche, différenciation/spécialisation des sites de pêche,...)
- Accompagner les professionnels des filières liées au loisir-pêche (Moniteurs-Guides de pêche, commerçants-détaillants d'articles de pêche,...)

✓ FORMER, SENSIBILISER, ÉDUIQUER

- Former les publics-cibles aux pratiques halieutiques
- Sensibiliser le grand public aux milieux aquatiques naturels
- Éduquer les plus jeunes à l'écocitoyenneté et à la préservation durable des espaces naturels

✓ COMMUNIQUER

Développer et adapter la communication des 3 axes à différents niveaux et différentes échelles (locales, départementales et régionales)

CONTACT

Association Régionale des Fédérations départementales
de Pêche des Pays de la Loire

11, rue de la Bavière - ZAC Erdre Active
44240 La Chapelle/Erdre
Tél : 02 40 73 62 42

